



AGENDA 21

DU PAYS AJACCIEN

PROJET TERRITORIAL
DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Décembre 2012

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-242010056-20121220-2012-217annexes-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/01/2013

Publication : 25/01/2013



** En latin « ce qui doit être fait » pour le 21^e siècle*

Avant-propos

Ce document a été réalisé à partir de l'étude diagnostique réalisée en 2009 et actualisée en 2011, des résultats de l'enquête menée auprès des 31 500 foyers du Pays ajaccien en mars 2011, et dans le cadre des ateliers de concertation des acteurs locaux organisés de septembre à novembre 2011 et des revues de projet qui s'en sont suivies.

Au total, ce sont plus de **3 800** foyers et près de **100** organisations publiques, associatives et privées qui ont été mobilisées pour coproduire ce plan d'actions piloté par **40** maîtres d'ouvrage publics, associatifs et privés* différents dans le cadre de plus de **62** réunions de travail.

Ce projet territorial de développement durable constitue un véritable défi pour tous les acteurs de ce territoire.

* Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, Association des Maires de Corse-du-Sud, Agence Régionale de Santé, Avà Basta, Caisse d'Allocations Familiales de Corse-du-Sud, Caisse Assurance Retraite et Santé au travail de Corse-du-Sud, Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement d'Ajaccio, Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse, Chambre d'Agriculture de Corse-du-Sud, Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale d'Ajaccio, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Corse-du-Sud, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, Collectivité Territoriale de Corse (dont Office de l'Environnement de la Corse, Agence du Tourisme de la Corse), Comité citoyen d'Ajaccio, Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, Communauté de communes de la Haute-Vallée de la Gravona, Communauté de communes de la Vallée du Prunelli, Communes membres de la CAPA, Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Corse-du-Sud, Conseil général de Corse-du-Sud, EDF, Etat (dont Préfecture, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ; Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ; Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ; Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale), FALEP de Corse-du-Sud, Inspection académique de Corse, Maison de l'Emploi du Pays ajaccien, Mission Locale d'Ajaccio, Qualitair Corse, Recycl'ordi, SIVOM de la Rive-Sud du Golfe d'Ajaccio, Université de Corse Pasquale Paoli, Université Paul Cezanne, Ville d'Ajaccio (dont Centre Communal d'Actions Sociales et Office Municipal du Tourisme).

Remerciements

La Communauté d'Agglomération du Pays ajaccien tient à remercier les citoyens et les nombreux experts qui ont rendu possible la réalisation de ce document par leur participation au questionnaire d'enquête et aux ateliers de travail, et tous les organismes qui y ont participé et se sont engagés pour un développement durable du Pays ajaccien.

Nous remercions également les animateurs des ateliers thématiques pour leur disponibilité et leur engagement tout au long de la concertation, ainsi que les cabinets ADAGE, SYMBIOSA, EURECA et DAC Communication qui nous ont accompagnés.

Nous sommes enfin très reconnaissants à l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, ainsi qu'à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, pour leur soutien financier.

Table des matières

<i>Contexte</i>	p. 5
<i>Calendrier</i>	p. 6
1. Etat des lieux du Pays ajaccien	p. 8
2. Plan d'actions de développement durable	p. 27
2.1. Créer les conditions d'un développement soutenable	p. 30
2.2. Faciliter pour tous l'accès aux biens et services essentiels	p. 39
2.3. Mieux vivre ensemble en Pays ajaccien	p. 46
2.4. Promouvoir la qualité de vie	p. 53
3. Contribution du Plan aux objectifs nationaux de développement durable	p. 60
4. Références bibliographiques	p. 63

La coordination de ce travail a été assurée par Jean Marc ROSCIGNI, Directeur général des services de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, et Cécile MARCHAPT-CARCOPINO, Chef de projet agenda 21, sous la Présidence du Docteur Simon RENUCCI, Député Maire d'Ajaccio, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, et de Marie Laurence SOTTY, Vice-présidente déléguée à l'agenda 21, avec le concours très actif de toutes les directions générales, directions et services de la Ville d'Ajaccio et de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien.

Contexte

« L'humanité se trouve à un moment crucial de son histoire. Nous assistons actuellement à la perpétuation des disparités entre les nations et à l'intérieur des nations, à une aggravation de la pauvreté, de la faim, de l'état de santé et de l'analphabétisme, et à la détérioration continue des écosystèmes dont nous sommes tributaires pour notre bien-être. Mais si nous intégrons les questions d'environnement et de développement et si nous accordons une plus grande attention à ces questions, nous pourrions satisfaire les besoins fondamentaux, améliorer le niveau de vie pour tous, mieux protéger et mieux gérer les écosystèmes et assurer un avenir plus sûr et plus prospère. Aucun pays ne saurait réaliser tout cela à lui seul, mais la tâche est possible si nous oeuvrons tous ensemble dans le cadre d'un partenariat mondial pour le développement durable. »

C'est ainsi que commence l'Agenda 21 mondial adopté en 1992 par 173 Nations, lors de la « Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement » à Rio de Janeiro. Cette déclaration, qui fixe un programme d'actions pour le XXI^{ème} siècle, reste aujourd'hui la référence pour la mise en œuvre du développement durable.

Le 20 septembre 2007, la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien s'est à son tour engagée à définir et à mettre en œuvre une stratégie commune de développement durable pour le Pays ajaccien, en associant l'ensemble des parties prenantes à la réalisation d'un agenda 21 territorial.

Voici les grandes étapes de sa réalisation...

20 septembre 2007

Délibération du Conseil communautaire.

A l'unanimité.

18 octobre 2007

Organisation des Assises du développement durable du Pays Ajaccien, réponse locale au Grenelle de l'environnement.

Plus de 300 participants. 18 propositions sont portées à la connaissance du Gouvernement.

2007/2008

Expérimentation de la démarche agenda 21 en interne.

21 actions de développement durable sont proposées et mises en œuvre au quotidien par les services communautaires. Evolution des consommations de 2007 à 2010 : Électricité (-4%), eau (-7%), carburant (-14%), papier (-24%), fournitures de bureau (-73%).

2009

Réalisation d'une étude diagnostic sur l'état des lieux du territoire.
(Réactualisée en 2011)

2010

Concertation des élus municipaux des communes membres sur l'état des lieux du territoire.

10 réunions de présentation et de mise en débat du diagnostic sont organisées.

Délibération du Conseil communautaire sur la mise en œuvre de la concertation.

A l'unanimité.

Mars 2011

Consultation des 31 500 foyers du Pays ajaccien sur leurs perceptions, leurs attentes et leurs priorités.

78 questions sont posées, 3 800 foyers répondent. Taux de retour moyen de 12%, et de plus de 17% dans 7 communes sur 10. Les résultats d'enquête sont adressés par courrier à tous les foyers.

5 avril 2011

Ouverture de la concertation aux acteurs locaux.

La réunion de lancement organisée en présence du Préfet de Corse, du Président de l'assemblée de Corse, du Président de l'Office de l'Environnement de Corse, des élus et des acteurs institutionnels, socioprofessionnels et associatifs du Pays ajaccien réunit plus de 120 participants.

Septembre à Novembre 2011

Travail en ateliers thématiques :

24 tables rondes et 4 séances plénières réunissent plus de 560 élus, institutions, associations, entreprises et syndicats professionnels. Une centaine d'organismes sont représentés.

- ➔ Session 1 : « Qui sommes-nous ? »
Concertation des acteurs sur l'état des lieux.

Les comptes-rendus des travaux sont en ligne www.ca-ajaccien.fr/agenda-21.

- ➔ Session 2 : « Où voulons-nous aller ? »
Coproductio n des enjeux, questions vives et objectifs de l'agenda 21.

Les comptes-rendus des travaux sont en ligne www.ca-ajaccien.fr/agenda-21.

- ➔ Session 3 : « Sommes-nous capables d'y aller ?
Et « comment voulons-nous y aller ? »
Coproductio n des actions proposées au 1^{er} plan de l'agenda 21

Le dossier de la consultation est en ligne www.ca-ajaccien.fr/agenda-21.

Février 2012

Séminaire agenda 21 : de l'objectif commun à l'engagement de chacun

- ➔ Fondement de la Convention d'engagement réciproque (outil de contractualisation de l'agenda 21) et de la Déclaration sur le développement durable du Pays ajaccien (socle commun de l'agenda 21).

Le séminaire de travail réunit près de 120 élus et acteurs locaux du Pays ajaccien.

Mars à Septembre 2012

Revue s de projet avec les maîtres d'ouvrages pressentis des actions inscrites à l'agenda

29 revue s de projets et de multiples rencontre s sont organisées.

18 octobre 2012

1^{ère} édition des Assises de l'Agenda 21 du Pays ajaccien

- ➔ Signature de la Déclaration sur le Développement durable du Pays ajaccien par les Maires et des premières Conventions d'engagement réciproque avec les commune s membre s de la CAPA et l'Office de l'Environnement de la Corse
- ➔ Lancement du Centre Ressource du Développement durable du Pays ajaccien
- ➔ Table ronde sur le Conseil de développement, outil de dialogue et de coproductio n

Les Assises organisées en présence du Président de l'assemblée de Corse, du Président de l'Office de l'Environnement de la Corse, des élus et des acteurs institutionnels, socioprofessionnels et associatifs du Pays ajaccien réunissent près de 200 participants.

22 octobre au 1^{er} décembre 2012

Consultation citoyenne sur le projet de plan d'actions de l'agenda 21.

20 Décembre 2012

Présentation du plan d'actions et du bilan de la consultation aux instance s délibérante s.

Mise en œuvre du Plan

Coordination : CAPA.

Pilotage technique : Maîtres d'ouvrage et coordonneurs des actions.

Etat des lieux du Pays ajaccien

A la suite de l'étude diagnostic réalisée en 2009 par les cabinets ADAGE et SYMBIOSA, et réactualisée en 2011, la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien a entrepris une démarche de concertation avec l'ensemble des parties prenantes agissant sur le territoire communautaire pour l'élaboration d'un **état des lieux partagé du territoire**.

Cet état des lieux, présenté ci-après sous forme de fiches synthétiques, est finalement le résultat d'une concertation menée auprès :

- ▶ des élus municipaux des dix communes membres de la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien de juillet 2010 à juillet 2011,
- ▶ des 31 500 foyers du Pays ajaccien dans le cadre de l'enquête réalisée en mars 2011, à laquelle 3 800 foyers ont participé, soit 12% des foyers consultés.
- ▶ des acteurs locaux œuvrant sur le territoire ajaccien dans le cadre des ateliers de travail organisés en septembre 2011. Douze tables rondes ont travaillé sur les quatre enjeux mis en évidence par l'étude diagnostic :

Atelier - Créer les conditions d'un développement soutenable

Table ronde Milieux naturels, risques et opportunités

Table ronde Activités et modes de production

Table ronde Conséquences des modes de développement

Atelier - Faciliter pour tous l'accès aux biens et services essentiels

Table ronde Logement Habitat Foncier

Table ronde Education Formation

Table ronde Alimentation Biens d'équipement Santé

Atelier - Vivre ensemble en Pays ajaccien

Table ronde Développement social local

Table ronde Culture Patrimoine

Table ronde Sport Loisirs

Atelier - Promouvoir la qualité de vie

Table ronde Services publics, nature offre et accès

Table ronde Rendre la Ville encore plus attractive et désirable

Table ronde Vivre et travailler sur son territoire

Fiche 1 - Milieux naturels, risques et opportunités

(Espaces naturels, Littoral, Mer, Forêt, Eau)

Atouts (= aspects positifs)	Faiblesses (=aspects négatifs)
<p>Présence des golfes (Ajaccio, Lava) et d'un littoral important. Des milieux ouverts et diversifiés. Grande et remarquable richesse écologique. Qualité globalement bonne des cours d'eau et des points de baignade. Bon état quantitatif et chimique des eaux souterraines. Ressource en eau abondante et globalement de bonne qualité. Présence de réseaux d'eau brute. Bonne connaissance du risque inondation (Atlas des Zones Inondables de Corse-du-Sud) et des Plans de Prévision des Risques à jour. Des dispositifs d'alerte et de lutte contre les incendies). Bonne coordination des services de lutte contre les incendies (prévention). Des équipes de recherche sur les risques. Des actions de protection ou de valorisation des milieux (gestion des déchets du Port de Tino Rossi, gestion écologique des plages d'Ajaccio, création d'itinéraires de randonnées, aménagement de collecteurs et de bassins de rétention à Ajaccio). Bonne coordination des services de police. Existence de données météo sur une longue période. Pas ou peu d'industrie (pollution limitée). Une agriculture permettant l'entretien des espaces. Aires de carénage équipées de bassins de décantation et de recueil d'eaux grises & noires.</p>	<p>Des milieux naturels fragiles, soumis à de fortes pressions (urbanisation, agriculture, incendies, densité d'équipements, activités touristiques, loisirs motorisés, activités de plaisance et portuaires, rejets d'eaux usées, etc.). Trop de quads dans les espaces naturels. Phénomènes d'érosion sur certaines plages du littoral. Qualité moyenne de certains cours d'eau (basses vallées de la Gravone, du Prunelli et ruisseau d'Arbitrone) et des eaux du Golfe dégradées. Dépendance forte au captage du Prunelli (vulnérabilité). Conflits d'usage du plan d'eau (Tolla). L'insuffisante information des habitants sur le respect de l'environnement (population estivale notamment) et les risques naturels. Absence de services d'annonce de crues. Manque d'entretien des sentiers de randonnée. Pas de sentiers littoraux. Implantations illicites le long du littoral. Insuffisance des moyens des services de police. Pas de filière locale de traitement des déchets (les déchets partent sur le continent). Golfe profond (difficultés pour la pêche). Trop de bateaux au mouillage (impacts sur les fonds marins). Absence de délimitation physique du Domaine public Maritime. Manque d'une base nautique pour développer l'éducation à l'environnement. Absence d'une charte paysagère. Apparition d'espèces inadaptées sur le site de la Parata.</p>
Opportunités (= possibilités/occasions positives)	Menaces (= risques encourus)
<p>Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Eau Potable du Pays ajaccien. Mesures de protection (Natura 2000, Grand Site de la Parata, Conservatoire du littoral, Aires maritimes protégées). Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de Corse 2010/15. Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Gravona –Prunelli, Contrat de baie, profils de baignade en cours. Documents d'urbanisme en cours (SCOT, PLU). Mise en œuvre d'un Plan régional de protection des forêts et des espaces naturels contre les incendies (PPFENI) PPFENI à étendre. Mise en œuvre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR). Mise en œuvre du Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF).</p>	<p>Risques naturels très présents (incendie, inondation) localement aggravé par l'urbanisation. Mauvaise connaissance des risques de glissements de terrain, d'érosion du littoral, de radon. Risques de tsunamis en Méditerranée ? Risques de pollutions accidentelles (marée noire). Conséquences d'un changement climatique (sur la ressource en eau, sur les espèces marines, sur les incendies, etc.). Un développement démographique et urbain qui peut conduire à des conflits d'usage des ressources. Absence de ressource en eau alternative. Extension de l'occupation illicite du littoral. Centrale du Vazzio – sites SEVESO dépôts pétroliers. Diminution des crédits et des moyens.</p>

<p>Développer la filière bois. Développer les actions d'éducation à l'environnement. Elaborer une Charte de bonne conduite sur l'usage des plans d'eau (Tolla et golfe). Engager une démarche de « Port Propre ». Gérer les déchets du Port de St Joseph. Faire une étude des impacts de l'aquaculture. Elaborer un Plan de gestion des mouillages. Créer une police unique de l'environnement. Réaliser des trames verte et bleue. Utiliser l'eau brute pour la défense incendie. Cartographier les fonds marins.</p>	
--	--

Fiche 2 - Activités et modes de production

(Energie Bâtiments Transports)

Atouts (= aspects positifs)	Faiblesses (=aspects négatifs)
<p>Importants gisements d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolien, biomasse, biogaz, bois, pompes à chaleur sur fond marin). Des dispositifs d'aide, de conseil et de financement des particuliers à la construction durable (Maison de l'Habitat Durable, Espace Info énergie, aides ADEME, partenariat CTC/EDF/ Organismes de Logements sociaux). L'insularité.</p>	<p>Des problèmes de sécurité et de diversification de l'approvisionnement en énergie accentués par l'insularité. Réseau électrique actuel. Interconnexion 31%. Forte dépendance aux énergies émettrices de gaz à effet de serre. Augmentation constante de la demande d'électricité. Production électrique issue des énergies renouvelables bien en deçà des potentialités offertes par le climat. Réseau hydraulique (aucun stockage d'énergie en mode STEP - Stations de Transfert d'Énergie par Pompage-turbinage). Faible recours aux énergies renouvelables individuelles. Un secteur des transports (personnes et marchandises) très fortement consommateur d'énergies fossiles. Un parc de logements anciens fortement consommateurs d'énergie. Peu de Bâtiments Basse Consommation (BBC). Manque de formation. Pas d'éco quartiers.</p>
Opportunités (= possibilités/occasions positives)	Menaces (= risques encourus)
<p>Mise en œuvre du Plan énergétique régional. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) en cours dans la ville centre et en projet dans les cœurs de village. Projet de Plan Climat Energie Territorial à l'échelle du Pays ajaccien. Mise en œuvre du Plan de Déplacement Urbain (PDU). Voie ferrée traversante. Développement d'un domaine d'excellence autour des énergies renouvelables et de l'éco construction. Projet de formations de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Corse-du-Sud. Pôle de compétitivité (CAPENERGIES). Programmes européens. Projets MYRTE (couplage au réseau de distribution</p>	<p>Conséquences d'un dérèglement climatique. Absence de visibilité régionale pour une solution durable de remplacement de la centrale du Vazzio. Risque industriel présent aux portes mêmes de la ville centre (3 sites SEVESO). Développement insuffisamment maîtrisé de solutions d'énergies renouvelables à fort impact sur les paysages et la biodiversité. Manque de constance et de sécurisation financière. Abus et spéculation sur l'économie verte. Accroissement de la précarité des ménages.</p>

<p>d'électricité de piles à combustibles alimentées par une énergie renouvelable intermittente) et PAGLIA ORBA (Plateforme Avancée de Gestion éLectrique en milieu Insulaire Associant stOckage et énergie Renouvelable – oBjectif Autonomie).</p> <p>Antenne INES à Vignola (Institut National de l'Énergie Solaire).</p> <p>Projet Millénaire (EDF).</p> <p>Développer la cogénération (ou production combinée chaleur-force), qui permet en brûlant un combustible de produire simultanément de l'énergie mécanique et de l'énergie thermique/ et la trigénération (installations de Génie climatique qui peuvent produire simultanément du chaud, du froid et de l'électricité).</p>	
--	--

Fiche 3 - Conséquences des modes de développement

(Qualité de l'air Déchets Assainissement)

Atouts (= aspects positifs)	Faiblesses (=aspects négatifs)
<p>Seuils d'information et d'alerte de la population en raison d'épisodes de pollution très rarement dépassés.</p> <p>Abaissment du seuil PM 10.</p> <p>Cartographie de la pollution sur Ajaccio.</p> <p>Pluralité des acteurs.</p> <p>Réseau de points info énergie dynamique.</p> <p>Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui couvre tout le territoire.</p> <p>Auto surveillance des réseaux d'eaux usées.</p> <p>Accueil des huiles végétales en déchèterie.</p> <p>Une offre de déchèteries mobiles.</p> <p>Des habitants fortement sensibilisés au tri.</p> <p>Amélioration et la modernisation de la collecte sélective.</p> <p>Opérations de réduction des déchets à la source (Composteurs, Opération de 21 Foyers tests, Suppression des sacs plastiques dans les Grandes et moyennes surfaces, Opérations Stop pub avec les grands distributeurs).</p> <p>Des acteurs fortement motivés (GMS, Ecoles, Administrations).</p> <p>Nombreuses initiatives d'agenda 21.</p> <p>Opportunités offertes par l'économie sociale et solidaire dans le domaine de la collecte des déchets ménagers et assimilés et de la valorisation matière (verre, DEEE, informatique, meuble, électroménager).</p> <p>Volonté de plus et mieux communiquer dans le domaine des déchets.</p>	<p>Forte dépendance aux énergies émettrice de gaz à effet de serre.</p> <p>Faible prise en compte des énergies renouvelables dans les constructions.</p> <p>Qualité de l'air fluctuante, dégradée essentiellement par les rejets des transports et les rejets industriels.</p> <p>Faiblesse de l'offre de transports en commun et de pistes cyclables.</p> <p>Données de la qualité de l'air non partagées de manière suffisante entre les acteurs et peu prises en compte dans les plans d'action.</p> <p>Faiblesse de l'écoute de l'Etat sur la question des centrales thermiques.</p> <p>Concentrations d'émissions polluantes générées lors du démarrage des moteurs non comptabilisées à leur véritable niveau.</p> <p>Absence d'études d'impact sur les conséquences des industries sur le milieu naturel.</p> <p>Non respect des obligations de surveillance des rejets des industriels.</p> <p>Manque de connaissances en matière d'énergie et de législation.</p> <p>Manque d'information, de formations et de compétences à l'éco construction, à la gestion des énergies renouvelables.</p> <p>Police de l'environnement.</p> <p>Rejets d'eaux usées dans les milieux naturels et la mer (restaurants, paillotes).</p> <p>Défaut de communication sur la récupération des huiles des ménages.</p> <p>90% des restaurateurs non équipés de bacs à graisse.</p> <p>Captage des pollutions par les eaux de pluie/ Insuffisance de réseaux d'eaux pluviales.</p> <p>L'insuffisance de solutions locales pour le traitement des boues de station d'épuration, des matières de curage des réseaux et de vidanges des fosses septiques.</p> <p>Variations saisonnières importantes de la production de déchets.</p>

	<p>Persistence d'incivisme : dépôts sauvages de déchets d'activités, brûlages sauvages de matières plastiques, déchets en mer (sacs plastiques, etc.).</p> <p>Dissociation entre les compétences collecte, propreté et autorité de police.</p> <p>Défaut d'information sur les déchèteries (fixe et mobiles).</p> <p>Faiblesse de la collecte (irrégulière, limitée à certains déchets), et des équipements (conteneurs, bacs de tri).</p> <p>Pas de tri sélectif dans certains quartiers (cours Napoleon).</p> <p>Problématique des déchets de chantier du BTP.</p> <p>Absence de centre de tri et faiblesse des filières locales de valorisation des déchets triés en Corse.</p> <p>Pas de centres capables localement de traiter et de valoriser les déchets alimentaires.</p> <p>Capacité de stockage et de traitement limitée en Corse-du-Sud et inexistante sur le territoire communautaire.</p> <p>Présence d'un secteur économique producteur de déchets et d'emplois (impression, emballages), dont il faut se préparer à accompagner la reconversion.</p> <p>Des actions de sensibilisation dans les écoles qui ne peuvent pas être suivies d'effet (pas de tri sélectif ni de collecte du papier dans les écoles, huiles de vidanges non récupérées au lycée professionnel).</p> <p>Manque de transversalité dans les actions.</p> <p>Pas de rapport détaillé sur l'activité de récupération des DEEE en Corse.</p> <p>Décalage entre les dotations de l'Europe et de l'Etat et les politiques publiques.</p> <p>Pauvreté des ménages.</p>
<p style="text-align: center;">Opportunités (= possibilités/occasions positives)</p>	<p style="text-align: center;">Menaces (= risques encourus)</p>
<p>Plan régional de la Qualité de l'Air.</p> <p>Plan de protection de l'Atmosphère.</p> <p>Plan Régional Santé Environnement.</p> <p>Nouveau programme de la surveillance de la qualité de l'air 2010-2015.</p> <p>Développer des bornes d'information sur la qualité de l'air (existe dans d'autres régions).</p> <p>Elaboration d'un Plan Climat Energie Territorial.</p> <p>Développer la production d'énergie hydraulique.</p> <p>Développer des Stations de Transfert d'Energie par Pompage-turbinage).</p> <p>Mise en œuvre du Plan de Déplacement Urbain et du Schéma directeur des liaisons douces (Développer les axes verts, les moyens alternatifs à la voiture individuelle, mailler le territoire).</p> <p>Tarification d'entrée de ville.</p> <p>Développer les cybermarchés.</p> <p>Reconstruction de la station des Sanguinaires, construction de celle de Campo dell'Oro, avec postes de réception des graisses extérieures, matières de curage et vidange, et dispositif de traitement des boues) et réalisation de petites stations dans le rural.</p> <p>Etudier la possibilité de récupérer l'énergie des eaux sortantes de la STEP.</p> <p>Equipements de gestion du ruissellement et des eaux pluviales en cours sur Ajaccio.</p> <p>Programme communautaire de réduction des déchets à la source (COCORED).</p>	<p>La poursuite du fioul lourd pour la centrale thermique ajaccienne.</p> <p>Les conséquences d'un dérèglement climatique.</p> <p>Des conséquences en terme de santé publique.</p> <p>Cloisonnement des discours (pluralité des acteurs).</p> <p>La dégradation des milieux.</p> <p>Travaux qui interrompent (accidentellement ou non) l'évacuation des eaux usées vers les stations d'épuration.</p> <p>L'augmentation constante de la production de déchets.</p> <p>Difficulté de passage à l'acte (due à la faiblesse des équipements de tri).</p> <p>Echec de la sensibilisation des scolaires au tri sélectif notamment.</p> <p>Le saupoudrage des financements.</p> <p>L'augmentation du prix du service public local.</p>

<p>Services spécialisés des grandes enseignes qui travaillent avec les producteurs sur la réduction des emballages à la source.</p> <p>Zone de déemballage des GMS.</p> <p>Projet de collecte des fusées de détresse des bateaux en cours (OEC/Toxi corse).</p> <p>Mobiliser d'autres secteurs d'activité, d'autres producteurs de déchets.</p> <p>Faire plus de prévention.</p> <p>Développer le réflexe d'achat éco responsable, accompagner les familles dans les supermarchés.</p> <p>Adapter les constructions (les cuisines) au tri sélectif.</p> <p>Organiser le traitement des déchets verts/ Ecarter à la source les fermentescibles, réduire et mieux encadrer le brûlage de ces déchets.</p> <p>Faire plus et mieux connaître les filières de valorisation locale (DEEE, meubles, électroménager, etc.).</p> <p>Elargir le champ de récupération de la déchèterie aux déchets dangereux.</p> <p>Améliorer la collecte et le traitement des déchets industriels banals.</p> <p>Mise en œuvre du PIEDMA.</p> <p>Mise en place de la redevance spéciale.</p> <p>Création d'une installation de stockage de déchets non dangereux.</p> <p>Mettre en commun, partager nos connaissances.</p>	
--	--

Fiche 4 - Logement Habitat Foncier

Atouts (= aspects positifs)	Faiblesses (=aspects négatifs)
<p>Cadre de vie attractif (rural et urbain) : conditions climatiques peu contraignantes, voire exploitables, fort ensoleillement, sites remarquables (Opération Grand Site de la Parata, etc.).</p> <p>Territoire offrant un cadre attractif en terme d'habitat : proximité de l'aéroport, possibilité de vivre en milieu rural ou urbain, mélanges d'activités (agriculture, fonctions urbaines).</p> <p>Atteintes aux espaces naturels encore limitées.</p> <p>Mobilisation politique forte autour du thème de l'habitat.</p> <p>Relative concentration du foncier sur le territoire facilitant une gestion intégrée des politiques (territoire homogène).</p> <p>Opportunités liées aux possibilités d'urbanisation de la partie Ouest de la Ville (notamment terrain Allegrini).</p> <p>Parc social de bonne qualité en matière d'entretien du bâti.</p> <p>Fort volontariat des institutions et des particuliers en matière de rénovation des bâtiments.</p> <p>Dispositifs de soutien à la construction de logements (bailleurs sociaux, communes rurales, particuliers) dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).</p> <p>Des ménages fortement sensibilisés aux problématiques d'économie d'énergie.</p>	<p>Taux de pauvreté très supérieur à la moyenne nationale.</p> <p>Situations d'exclusion.</p> <p>Revenus salariaux moyens peu élevés.</p> <p>Un foncier rare et cher.</p> <p>Territoire contraint par sa topographie.</p> <p>Absence de foncier disponible en milieu urbain/ Prix du foncier parfois trop élevé en milieu rural.</p> <p>Une offre de logements insuffisante et inadaptée, notamment aux besoins des plus fragiles, des familles monoparentales.</p> <p>Une offre locative rare, concentrée sur Ajaccio et encore chère.</p> <p>Un manque de diversité dans les logements.</p> <p>Un manque de logements sociaux.</p> <p>Discrimination dans l'accès au logement notamment dans le parc privé.</p> <p>Faiblesse constatée en matière d'entretien préventif des bâtiments notamment dans le parc privé.</p> <p>Parc dégradé : difficulté à entretenir ou rénover les logements indivis et les logements vacants (résidences secondaires).</p> <p>Recours à la location estivale et/ou à l'année scolaire : prix exorbitants, souvent non déclarés.</p> <p>Parc de logements anciens fortement consommateurs d'énergie.</p> <p>Economies d'énergies difficilement réalisables</p>

<p>Des dispositifs d'aide, de conseil et de financement des particuliers à la construction durable (Maison de l'Habitat Durable, Espace Info énergie, aides ADEME, partenariat CTC/EDF/ Organismes de Logements sociaux (aide à l'isolation, à la pose de panneaux solaires/ Suivi du parc immobilier neuf ou ancien/ Eco-prime, etc.).</p> <p>Une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) dans la ville centre.</p>	<p>(isolation des bâtiments) : frein financier (charges trop élevées).</p> <p>Non prise en compte des facteurs climatiques pour l'isolation des bâtiments (humidité, ensoleillement,...) en ce qui concerne les constructions neuves et la rénovation de l'existant.</p> <p>Une urbanisation galopante sur certains secteurs/ Mitage et étalement urbain (conséquences en terme de besoins en réseaux structurants et services : routes, eau, assainissement, transport, déchets).</p> <p>Choix architecturaux et modèles de bâti « importés » qui fragilisent l'identité du bâti.</p> <p>Absence de plans de planification architecturale harmonieux entre ville centre et communes.</p> <p>Faiblesse du territoire en matière de transports collectifs et notamment de Transport Collectif en Site Propre (TCSP).</p> <p>Faiblesse des liaisons entre les communes rurales et la ville notamment face au développement de zones d'activités (Pôle de Suartello et Projet Rocca à Sarrola Carcopino).</p> <p>Manque de lisibilité des différentes politiques publiques d'aménagement (multiplicité des intervenants, articulation difficile entre les territoires).</p> <p>Difficulté à implanter des entreprises dans les quartiers urbains et dans les villages.</p> <p>Difficulté à mettre en place une véritable politique économique.</p> <p>Faible association de la population dans les quartiers fragilisés.</p> <p>Dépérissement des services publics en zone rurale et au sein de certains quartiers urbains.</p> <p>Manque d'espaces verts urbains et périurbains.</p>
<p style="text-align: center;">Opportunités (= possibilités/occasions positives)</p>	<p style="text-align: center;">Menaces (= risques encourus)</p>
<p>Elaboration de documents structurants à différentes échelles (Plan Locaux d'Urbanisme, 2nd Programme Local de l'Habitat (PLH), Schéma de COhérence Territorial (SCOT)).</p> <p>Possibilité d'élaborer un PLU inter communautaire intégrant les PLH et PDU.</p> <p>Création en cours d'une Zone d'Aménagement Concertée à Mezzana.</p> <p>Préfiguration d'opérations d'urbanisation « exemplaires » : les hameaux de l'avenir.</p> <p>Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) en cours dans la ville centre et en projet dans les cœurs de villages.</p> <p>Piste d'éco quartiers à envisager dans les opérations d'aménagement.</p> <p>Fonds d'intervention foncière de la CAPA (acquisition de foncier).</p> <p>Projet de création d'un Etablissement public foncier régional.</p> <p>Projet ACTIVE du Conseil général de Corse-du-Sud/ Plan d'actions pour le logement des personnes défavorisées.</p> <p>Plans de planification issus des Assises et du Logement organisés par la CTC.</p> <p>Vision élargie en matière de PADDUC, SCOT et PLU.</p> <p>Gestion globale et intégrée de maîtrise foncière.</p>	<p>Risque de ségrégation sociale et spatiale.</p> <p>Un territoire « saturé » par l'urbanisation.</p> <p>Consommation foncière très forte liée souvent à l'absence de raccordement au réseau d'assainissement collectif.</p> <p>Différences d'organisation entre les communes (PLU, POS, RNU, Cartes communales) : diversité des positions et compréhension de l'aménagement.</p> <p>Perte d'attractivité démographique et économique du territoire.</p> <p>Un accroissement de la précarité des ménages.</p> <p>Concentration de certaines catégories de population.</p> <p>Logements proposés parfois indignes et dangereux pour la santé des occupants.</p> <p>Risque de sous utilisation des équipements publics.</p> <p>Une dégradation progressive de l'environnement et des paysages.</p> <p>Risques d'inondation et zone SEVESO : limites à l'urbanisation de la ville.</p> <p>Aggravation de la pollution atmosphérique.</p>

<p>Commission départementale de consommation des espaces agricoles.</p> <p>Zones Agricoles protégées (ZAP) issues de la loi Grenelle.</p> <p>Livraison prochaine de la STEP de Campo dell'Oro, semblant constituer une réponse quant à une urbanisation plus dense dans les villages.</p> <p>Proximité entre communes et ville centre : opportunité de développement des transports collectifs et chemin de fer corse.</p> <p>Retour à une culture plus ancienne : habitat dense, jardins partagés, ...</p> <p>Projet de Plan Climat Energie Territorial.</p> <p>Programmes européens : réflexion transfrontalière avec les pays ayant les mêmes problématiques en matière environnementale.</p> <p>Financements apportés par les collectivités territoriales.</p>	
--	--

Fiche 5 - Alimentation Biens d'équipement

Atouts (= aspects positifs)	Faiblesses (= aspects négatifs)
<p>Eau distribuée de bonne qualité.</p> <p>Produits locaux et de saison largement consommés.</p> <p>Bon état de santé général de la population.</p> <p>Niveau d'équipement médical statistiquement élevé.</p> <p>Offre de soins « globale » en bonne quantité.</p> <p>Maillage de structures sociales et médico-sociales sur le territoire (maison de la solidarité, maison de quartier, maison des services publics, centres sociaux, etc.).</p> <p>Trois Centres Communaux d'Action Sociale (Ajaccio, Alata, Peri).</p> <p>Une épicerie éducative (Formation sur une meilleure gestion du budget, Ateliers nutrition / budget).</p> <p>Présence d'associations d'aide alimentaire.</p> <p>Présence dense de l'économie sociale et solidaire (secteur de l'aide à la personne, de l'ameublement, de l'informatique et de l'électroménager).</p> <p>Des actions en direction des personnes âgées dans la ville centre, et en développement dans les communes périurbaines et rurales (Paniers de la solidarité pour les personnes âgées précaires sur Ajaccio).</p> <p>Richesse du monde associatif à Ajaccio.</p> <p>Participation de militants associatifs à de nombreuses structures.</p> <p>Dynamique partenariale.</p> <p>Secteur agricole et agroalimentaire relativement important à l'échelle démographique du Pays ajaccien.</p> <p>Alimentation bio dans la structure petite enfance de la CAF.</p> <p>Centre de compétences de Vignola sur les énergies renouvelables, la mobilité et l'habitat durables.</p>	<p>Taux de pauvreté très supérieur à la moyenne nationale.</p> <p>Des difficultés sociales de plus en plus accrues, qui touchent de plus en plus de ménages.</p> <p>Forte inégalité devant l'accès aux soins.</p> <p>Vieillesse attendue de la population (doublement des +75 ans d'ici 2040).</p> <p>Faible recours aux aides sociales.</p> <p>Manque de coordination des acteurs.</p> <p>Peu ou pas de concertation ou de politique communes dans le monde associatif.</p> <p>Manque de lisibilité de l'offre.</p> <p>Amélioration de l'offre de soins plébiscitée par les habitants du Pays ajaccien.</p> <p>Des structures hospitalières à rénover.</p> <p>Peu de recherche médicale.</p> <p>Pas de CHU en Corse.</p> <p>Insuffisance de dispensaires pour faciliter l'accès aux soins.</p> <p>Parcours de santé insuffisants.</p> <p>Des produits alimentaires 8,6 fois plus chers que sur le continent.</p> <p>Forte consommation de l'eau en bouteille.</p> <p>Faible consommation de produits issus de l'agriculture biologique.</p> <p>Surpoids des enfants (obésité et surpoids trop important chez les enfants de maternelle, obésité des enfants et jeunes adultes).</p> <p>Des actions de prévention autour des questions de santé publique encore ponctuelles et locales.</p> <p>Mauvaise information (alimentation et cancer) et peu de moyens.</p> <p>Faiblesse de l'offre de services vers les publics ciblés.</p> <p>Désertification des villages de l'intérieur.</p> <p>Qualité de l'air.</p> <p>Des habitants peu informés sur les réflexes à adopter en</p>

Opportunités (= possibilités/occasions positives)	Menaces (= risques encourus)
<p>Mise en œuvre du Programme National Nutrition Santé (PNNS) et du Plan Stratégique Régional de Santé.</p> <p>Mise en œuvre du Plan local de santé par l'Atelier Santé Ville d'Ajaccio (signature prochaine).</p> <p>Un territoire permettant de développer une agriculture tournée vers l'agri environnement.</p> <p>Création de jardins familiaux dans le projet ANRU – Cannes Salines.</p> <p>Opérations de promotion du bio à l'école (Appietto).</p> <p>Sensibilisation des enfants dans les écoles sur une alimentation locale de qualité par l'intervention d'une diététicienne de l'interprofession des fruits et légumes (INTERFEL)</p> <p>Action « plaisir à la cantine » et « bien manger dans ma petite cantine »</p> <p>Mise en place de l'action « un fruit pour la récré » dans les écoles, associée à un atelier pédagogique (bonne pratique en Haute-Corse).</p> <p>Mise en place de l'action « valorisation des invendus des centres commerciaux par les associations caritatives » notamment pour fruits et légumes frais (bonne pratique en Haute-Corse)</p> <p>Un centre INRA et un futur Agropole en construction à San Giuliano.</p> <p>Projet de reconstruction du centre hospitalier</p> <p>Un réseau de médecins sentinelles motivés.</p> <p>Un besoin marqué de se faire soigner sur place.</p> <p>Développer les soins de proximité.</p> <p>Un potentiel d'attractivité pour attirer des compétences utiles.</p> <p>Projet pilote sur le maintien à domicile des personnes fragiles (e-santé).</p> <p>Mise en place d'un portail social sur le net.</p> <p>Développer les modes doux en Pays ajaccien.</p> <p>Projet CCAS d'Ajaccio de mise en place d'ateliers d'économie d'énergie (eau, chauffage, ...).</p> <p>Opportunités de construction de barrages hydroélectriques.</p>	<p>cas de pics de pollution.</p> <p>Démographie médicale inquiétante dans le rural/ Vieillesse de la population médicale.</p> <p>Risque d'isolement des plus âgées.</p> <p>Accroissement de la précarité des ménages. Risque d'isolement des familles précarisées (difficultés sociales dans l'habitat diffus).</p> <p>Aggravation des Affections de Longue Durée.</p> <p>Manque de coordination des aides aux associations.</p> <p>Diminution des enveloppes financières pour l'aide alimentaire, aggravée par la dilution sur le nombre élevé de structures associatives.</p> <p>Perte d'énergie du fait de la multiplication des associations.</p> <p>Construction d'une centrale au fioul lourd.</p>

Fiche 6 - Education Formation

Atouts (= aspects positifs)	Faiblesses (= aspects négatifs)
<p>Nombreuses structures d'enseignement primaire et secondaire sur Ajaccio.</p> <p>Un niveau scolaire en primaire plus élevé que la moyenne nationale.</p> <p>Une offre de formation importante sur le territoire (plusieurs centres de formation initiale et continue publics et privés, université, etc.).</p> <p>Un territoire correctement maillé (nombreuses structures existantes, échanges entre structures, vrai partenariat public/privé).</p> <p>Une revalorisation de l'apprentissage en 2011 organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie.</p> <p>Des acteurs impliqués dans le monde associatif et rural.</p> <p>De nombreux acteurs impliqués dans le domaine de l'insertion par l'activité économique.</p> <p>Un réseau de partenaires du service public de l'emploi structuré et dynamique.</p> <p>Un nombre d'entreprises en nette augmentation ces 5 dernières années.</p>	<p>Peu de structures d'enseignement supérieur sur le territoire, rendant leur accès difficile pour les familles les plus défavorisées et engendrant un niveau d'attractivité moyen à faible du territoire.</p> <p>Répartition des structures d'enseignement supérieur (lycées) problématique, engendrant une inégalité des chances face aux devoirs.</p> <p>Parcours du combattant dans le domaine scolaire pour les enfants présentant un handicap.</p> <p>Des emplois moins qualifiés qu'ailleurs.</p> <p>Sur représentation des emplois publics sur les emplois privés.</p> <p>Des revenus salariaux moyens peu élevés.</p> <p>Taux de chômage en augmentation.</p> <p>Des demandeurs d'emploi peu qualifiés, peu expérimentés et peu mobiles sur le Pays ajaccien.</p> <p>Manque de visibilité de l'offre de formation.</p> <p>Faiblesse de l'alternance dans la formation (entreprise/école).</p> <p>Besoin d'un chef de fil de la formation, d'un animateur territorial (multiplicité des acteurs, manque de coordination, de communication et de connaissance de l'offre proposée sur le territoire entre structures).</p> <p>Manque de mobilisation des professionnels (entreprises, agents territoriaux).</p> <p>Faiblesse du tissu économique, difficulté des entreprises à former leurs salariés.</p> <p>Des actions de sensibilisation dans les écoles qui ne peuvent pas être suivies d'effet (pas de tri sélectif ni de collecte du papier dans les écoles, huiles de vidanges non récupérées au lycée professionnel).</p> <p>Problème d'orientation des élèves (choix de filière par défaut, faible valorisation des métiers Hôtel Café Restaurant).</p>
Opportunités (= possibilités/occasions positives)	Menaces (= risques encourus)
<p>Projet de groupe scolaire avec salle polyvalente et plateforme sportive à Alata et Appietto.</p> <p>Agenda 21 scolaires en projet.</p> <p>Mise en œuvre de Contrats Educatifs Locaux (Alata, Villanova, Afa).</p> <p>Mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion par l'Economie de la ville d'Ajaccio (PLIE).</p> <p>Mise en œuvre du plan Maison de l'emploi et Développement durable.</p> <p>Ouverture de la plateforme de mutualisation de l'offre de formation inter fonctions publiques (plate forme Internet).</p> <p>Créer un pôle de mutualisation de l'ensemble des formations proposées sur le territoire.</p> <p>Créer une plate forme de mutualisation des compétences offertes (entre les structures).</p> <p>Faire découvrir les métiers et les entreprises.</p> <p>Développer la sensibilisation/ formation des encadrants</p>	<p>Risque élevé de déscolarisation après le lycée.</p> <p>Perte de population jeune et qualifiée, quittant le territoire pour se former ou trouver un emploi.</p> <p>Le manque de formation dans la filière Café Hôtel Restaurant.</p> <p>La mauvaise image de certains métiers.</p> <p>Le manque de prospective.</p> <p>Perte d'attractivité économique du territoire.</p> <p>Le vieillissement de la population active.</p>

<p>au développement durable dans les organismes. Développer les activités périscolaires. Chambre régionale de l'Economie sociale et solidaire. Les futurs métiers de la « croissance verte ».</p>	
--	--

Fiche 7 - Développement social local

Atouts (= aspects positifs)	Faiblesses (= aspects négatifs)
<p>Fort attachement aux traditions culturelles. Sentiment fort de « bon vivre » dans son quartier, son village. Des structures favorisant l'échange et la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire (associations, centres sociaux, animations intergénérationnelles). Nombreux acteurs impliqués dans l'action sociale et dynamiques. Trois Centres communaux d'action sociale (Ajaccio, Alata, Peri). Tissu associatif dense. Dispositifs et acteurs dynamiques dans le domaine de l'insertion. Engagement des élus. Des actions en direction des personnes âgées dans la ville centre, et en développement dans les communes périurbaines et rurales. Aides aux handicapés. Préoccupation croissante sur les besoins des jeunes. Désir et besoins des jeunes de s'approprier un lieu. Permis de conduire social. Existence d'accès publics aux réseaux Internet. Outils de communication sociale. Vieillesse.</p>	<p>Taux de pauvreté très supérieur à la moyenne nationale. Des difficultés sociales de plus en plus accrues, qui touchent de plus en plus de ménages. Faible recours aux structures d'aides sociales. Isolement, précarité relationnelle. Pôles d'Accueil en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux (PARADS) : un bel outil insuffisamment fonctionnel et méconnu. Peu de visibilité des opérateurs sociaux/ Déficit de communication et d'information. Absence de valorisation du travail des acteurs du développement social local. Coordination insuffisante des acteurs sociaux (communes, conseil général, CCAS, associations). Manque de lisibilité des politiques publiques dans le secteur social : KIFEKOI ? Apparition d'un « consumérisme social ». Insuffisante prise en compte du handicap. Bon vivre ... mais pas partout ! Participation relative des habitants aux activités et événements socioculturels et sportifs. Déficit de structures d'accueil de la petite enfance dans les communes périurbaines. Un réseau inégal de CCAS. Des actions de prévention en santé publique ponctuelles et locales. Difficultés liées au logement. Manque de structures socioéducatives, interculturelles ou intergénérationnelles. Manque de moyens de transport public. Insuffisante intégration des immigrés. Mauvaise prise en compte des populations vulnérables (sans abri, handicapés, etc.). Naissance d'un sentiment d'insécurité avec le développement des actes d'incivilité et de délinquance préoccupants.</p>
Opportunités (= possibilités/occasions positives)	Menaces (= risques encourus)
<p>Mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale sur Ajaccio (CUCS). Projet de Renouveau urbain de la Ville. Mise en œuvre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Mise en œuvre des Pôles d'Accueil en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux (PARADS). Projet d'un centre d'achat social et solidaire. Portail social sur Internet.</p>	<p>Etalement urbain, facteur de dissension du lien social. Isolement croissant des personnes âgées. Diffusion de la délinquance urbaine vers les villages. Risque de rupture sociologique. Risque de sclérose du tissu associatif. Vieillesse des bénévoles. Réduction des moyens alors que les besoins augmentent/ Baisse des subventions. Difficultés des dispositifs de droit commun à</p>

<p>Nouvelles technologies. Faire aussi bien, voire mieux, avec moins : utilisation des réseaux informatiques (formation d'animateurs de réseaux locaux). Programme de réussite éducative (méthodologie à reproduire). La crise, facteur de regroupement des structures existantes ? Conseil de Développement de la Vie Associative.</p>	<p>accompagner certains publics. Racisme, exclusion.</p>
---	--

Fiche 8 - Culture Patrimoine

Atouts (= aspects positifs)	Faiblesses (= aspects négatifs)
<p>Fort sentiment de « bon vivre » en Pays ajaccien. Fort attachement aux traditions culturelles. Identité culturelle forte, tant identité Ajaccienne que villageoise. Un tissu associatif dynamique. Nombreux artistes présents sur le territoire. Personnalités qui ont jalonné l'histoire de notre territoire (Napoleon Bonaparte, Tino Rossi et autres personnalités) Un patrimoine bâti, naturel et culturel riche et de qualité, qui participe à l'image et à l'identité du Pays ajaccien. Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) dans la ville centre. Patrimoine pastoral et agricole. Patrimoine archéologique. Nombre important d'équipements culturels sur la ville centre. Nombre important d'établissements sanitaires et sociaux qui créé une opportunité d'accueil d'activités culturelles et artistiques et de lien intergénérationnel. Fort attachement aux nouvelles technologies et à la communication, qui par la dématérialisation pourrait développer l'offre culturelle.</p>	<p>Concentration de lieux et d'équipements culturels sur Ajaccio. Mobilité des usagers à améliorer/ Accès. Relative participation des habitants aux activités et évènements socioculturels. Une amélioration de l'offre et des équipements culturels plébiscitée. Manque de visibilité/ communication insuffisante de l'offre proposée. Faible mise en réseau des initiatives locales. Politique tarifaire. Education. Des associations culturelles qui ont peu de moyens humains et financiers. Pas assez de moyens pour la valorisation du patrimoine bâti. Choix architecturaux et modèles de bâti « importés » qui fragilisent l'identité du bâti. Absence de lieux de recherche et de création Absence d'un véritable lieu pour le spectacle vivant.</p>
Opportunités (= possibilités/occasions positives)	Menaces (= risques encourus)
<p>Programmes communautaires et communaux d'amélioration, de valorisation et de préservation du patrimoine bâti, architectural et paysager (ZPPAUP et Opération Grand Site sur Ajaccio, Dolmens et Maison-Tour à Appietto, clocher de l'église, place fontaine à Péri, source thermale de Caldaniccia à Sarrola-Carcopino...).</p> <p>Mise en œuvre d'un règlement local de publicité dans Ajaccio.</p> <p>Projets de lieux culturels et artistiques dans les villages (Théâtre de verdure à Appietto et à Peri, Maison des artistes à Villanova, Maison de la connaissance et du savoir à Sarrola, médiathèque BBC à Afa, Sarrola et Peri).</p> <p>Projet de cinéma multiplex (8 salles) sur Ajaccio.</p> <p>Label Ville d'Art et d'Histoire.</p>	<p>Perte d'attractivité du territoire. Etalement urbain, facteur de dissension du lien social. Isolement croissant des personnes seules et des personnes âgées. Risque de rupture sociologique, générationnelle. Perte d'identité. Risque de dégradation du patrimoine naturel (station d'épuration).</p>

<p>Créer d'autres lieux culturels polyvalents et complémentaires de l'offre existante. Créer un réseau sur l'ensemble du territoire communautaire pour faciliter le rayonnement entre équipements. Mailler le territoire. Valoriser le patrimoine archéologique. Décentraliser les activités. Créer des circuits parcours dans les différents patrimoines. Constat de l'émergence d'une conscience des problèmes écologiques (bâti, etc.). Développer la médiation numérique.</p>	
--	--

Fiche 9 - Sport Loisirs

Atouts (= aspects positifs)	Faiblesses (= aspects négatifs)
<p>Sentiment fort de « bon vivre » dans son quartier, son village. Offre variée d'équipements sportifs et de loisirs sur Ajaccio (CREPS, etc.). Des structures favorisant l'échange et la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire (associations, centres sociaux, animations intergénérationnelles). Population de + en + jeune qui s'installe dans les villages. population dynamique. Préoccupation croissante sur les besoins des jeunes/ Offre de loisirs encadrés pour les jeunes. Une nature accessible pour les loisirs et le sport. La chasse, outil de gestion de régulation du territoire (plan de gestion national des sangliers, pigeons, etc.). Un nombre important de clubs (Plus de pratiquants d'arts martiaux que de foot, rien que sur Ajaccio, 2800 licenciés de judo en Corse). Filières d'accès haut niveau, pôle espoir judo, foot, hand, karaté. Offre de formation importante. Un réseau de professionnels et un tissu associatif dynamiques. Proximité des acteurs compte tenu de la petite taille de la région. La saisonnalité.</p>	<p>Des difficultés sociales de plus en plus accrues, qui touchent de plus en plus de ménages. Participation relative aux activités et événements socioculturels et sportifs. Absence de base pour la pratique des activités nautiques sur le territoire. Manque d'équipements sportifs, déséquilibre sur le territoire. Accessibilité des jeunes aux activités sportives et de loisirs parfois limitée par les difficultés de mobilité. Pas d'équipement pour toutes les disciplines, notamment nouvelles disciplines (Pas de structure pour le foot salle, pouvant accueillir de championnat). Mauvais état de certains stades, certaines infrastructures. Manque de voies vertes et pistes cyclables. Pas de mise en commun des données (licenciés) sur le territoire. Faiblesse dans la communication, l'interaction, la coopération entre les différents acteurs du sport sur le territoire. Choix des activités développées à l'école limitées (manque de concertation de l'éducation nationale). Faible utilisation des filières de formation. Stade gazonné ASPPT sert de parking, pourquoi aucune collectivité ne l'acquiert? Fragilisation des espaces sensibles. Saisonnalité. Naissance d'un sentiment d'insécurité avec le développement des actes d'incivilité et de délinquance préoccupants. Encore peu de Contrats Educatif Locaux sur le territoire.</p>
Opportunités (= possibilités/occasions positives)	Menaces (= risques encourus)
<p>Mise en œuvre de la Stratégie nationale du sport durable. Mise en œuvre du Plan Départemental des Itinéraires de</p>	<p>Etalement urbain, facteur de dissension du lien social. Perte d'attractivité des villages. Risque d'exclusion des jeunes.</p>

<p>Promenades et Randonnées (PDIPR). Mise en œuvre de Contrats Educatifs Locaux (Alata, Villanova, Afa). Construction d'une Halle des Sports sur Ajaccio. Projets de lieux socioculturels et sportifs dans les villages (groupe scolaire avec salle polyvalente et plateforme sportive à Appietto et Alata, complexe socio culturel avec médiathèque à Afa, centre socioculturel d'intérêt communautaire et parcours aventure à Peri, salle de sport pour le collège de Baleone avec des conventions possibles pour une utilisation hors temps scolaire, etc.). Projet de structure couverte de beach volley. Elaboration en cours d'une base de données (recensement des équipements sportifs et des acteurs sportifs et institutionnels). Filières d'accès haut niveau, pôle espoir judo, foot, hand, karaté, offre de formation importante. Centre régional d'entraînement. Centre de formation de haut niveau (formation des arbitres, des formateurs, etc.). Mutualiser les équipements. Faire du sport un levier pour l'emploi (diplôme d'état). Mieux cibler les opportunités de haut niveau. Devenir une vitrine du sport de haut niveau. Saisonnalité, si on l'organise. Parcours santé.</p>	<p>Danger des cyber jeux et Internet (renfermement des jeunes). Chèreté des équipements sportifs. Diffusion de la délinquance urbaine vers les villages. Risque de rupture sociologique. Essoufflement du tissu associatif. Bénévolat en danger. Difficulté à prioriser les demandes (partage de salles par ex. On veut offrir un large service, on veut tout faire avec peu de moyens). Risque de détérioration des milieux naturels.</p>
---	---

Fiche 10 - Services publics : nature, offre, accès

Atouts (= aspects positifs)	Faiblesses (=aspects négatifs)
<p>Des services publics sources de vitalité économique, de solidarité et de cohésion sociale. Réponses personnalisées aux demandes. Maintien d'une réponse en face à face. Une couverture du territoire globalement satisfaisante. Un réseau de Maisons de quartier et de Maisons de services publics sur Ajaccio. Un réseau de partenaires du service public de l'emploi structuré et dynamique.</p>	<p>Taux de pauvreté très supérieur à la moyenne nationale. Des difficultés sociales de plus en plus accrues, qui touchent de plus en plus de ménages. Un accès aux services publics inégal sur le territoire. Spécificité corse : présence de petites communes, difficiles à toutes équiper. Des compétences partagées, source d'opacité et de disparités : des usagers « perdus » devant l'administration. Décalage entre le ressenti et le réel Population pas prête au tout numérique/ besoin d'un contact physique (face à face). Délais de réponse de l'administration. Faible exemplarité vis-à-vis du développement durable. Des évolutions démographiques qui appellent de nouveaux besoins à satisfaire. Un périmètre de compétences publiques insuffisant pour peser réellement sur le territoire.</p>
Opportunités (= possibilités/occasions positives)	Menaces (= risques encourus)
<p>La mise en œuvre des Pôles d'Accueil en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux-PARADS. Restructuration des services de l'Etat (2 grands services,</p>	<p>L'augmentation du prix des services publics locaux/Capacité des ménages à payer l'ensemble des services publics.</p>

<p>désormais). Retour de l'instruction civique ? Taux de connections à Internet supérieur à ailleurs. Développer l'info-SMS. Charte « Marianne ».</p>	<p>Confusion entre services essentiels (eau, éducation, transport) et moins essentiels. Recul des services publics en milieu rural. Retrait de l'ingénierie publique locale. Isolement des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. Manque de confiance dans le paiement par Internet. Réforme générale des politiques publiques (baisse des effectifs).</p>
---	---

Fiche 11 - Rendre la ville encore plus attractive et désirable (Urbanisme, Transport, Commerce, Tourisme)

Atouts (= aspects positifs)	Faiblesses (= aspects négatifs)
<p>Ajaccio, ville capitale et principale porte d'entrée de l'île. Présence d'axes routiers structurants, voie ferrée et infrastructures portuaires et aéroportuaires. Amélioration des transports collectifs : (ouverture de nouvelles lignes de bus (Aspretto, Hôpital), navette périurbaine de la CTC en compensation de l'absence de trafic ferroviaire, etc. L'une des principales destinations touristiques de l'île. Cadre naturel exceptionnel. Climat, favorable au développement des énergies renouvelables, au tourisme, à l'aménagement de zones cyclables, etc. Aspect positif de la densité urbaine. Poids économique important. Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) dans le centre. Existence d'un observatoire des copropriétés.</p>	<p>D'importants trafics (maritime/ aérien/routier) générant des nuisances (pollution atmosphérique, bruit...).</p> <p>Ville « cul de sac » au regard de sa topographie.</p> <p>Utilisation abusive de la voiture/ Refus culturel du transport en commun.</p> <p>Pas encore assez de transports collectifs.</p> <p>Concentration des déplacements dans et vers la ville (congestion et allongement des temps de déplacements).</p> <p>Important problème de stationnement.</p> <p>Attention très faible portée aux modes de déplacements piéton et vélo (espaces dédiés sécurisés).</p> <p>Un sentiment de « bon vivre » fortement inégal selon les quartiers.</p> <p>Aspect négatif de la densité urbaine.</p> <p>Qualité des espaces publics très inégale.</p> <p>Niveau de loyer élevé et une offre de logements insuffisante et inadaptée.</p> <p>Un parc de logements anciens fortement consommateurs d'énergie.</p> <p>Un attrait de la périphérie pour les familles et les jeunes actifs.</p> <p>Manque de foncier public.</p> <p>Des friches urbaines.</p> <p>Manque de cohérence, d'harmonie dans l'architecture des constructions récentes.</p> <p>Manque de culture urbaine locale et manque de formation des praticiens (bureaux d'études notamment).</p> <p>Difficultés à délimiter les espaces publics des espaces privés des copropriétés.</p> <p>Sur représentation des emplois publics sur les emplois privés.</p>
Opportunités (= possibilités/occasions positives)	Menaces (= risques encourus)
<p>Révision du Plan Local d'Urbanisme, outil de densification de la Ville. Révision du Programme Local de l'Habitat. Elaboration d'un Schéma de COhérence Territorial (SCOT). Mise en oeuvre du Plan de Déplacements Urbains. Création de trois parcs de stationnement en centre ville (1 000 places).</p>	<p>Poursuite de la congestion automobile.</p> <p>Poursuite de l'exode des familles et des actifs vers les villages/ périurbanisation.</p> <p>Perte d'attractivité de la ville centre et du territoire.</p> <p>Des impacts négatifs sur l'environnement et l'effet de serre.</p> <p>Risque de fermeture de commerces en centre ville.</p> <p>Hyper densité.</p>

<p>Mise en œuvre du règlement local de publicité. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) en cours. Mise en œuvre du Contrat Urbain de cohésion Sociale (CUCS). Opération Grand Site (OGS) « Pointe de la Parata/îles Sanguinaires ». Schéma de protection et d'aménagement des plages. Des espaces non bâtis en centre ville. Tramway. Voie verte : piste cyclable en bord de mer.</p>	<p>Phénomènes déviants liés à la métropolisation (addiction, violences urbaines).</p>
---	---

Fiche 12 - Vivre et travailler sur son territoire

(Aménagement, Agriculture, Artisanat, Tourisme)

<p>Atouts (= aspects positifs)</p>	<p>Faiblesses (=aspects négatifs)</p>
<p>Le cadre de vie (mer, montagne). Une nature aux portes de la ville. Fort sentiment de « bon vivre » en Pays ajaccien. Un sentiment de sécurité, peu de délinquance, sentiment de vivre dans un grand village. Identité culturelle, authenticité. Secteur touristique très présent. Un Port et un golfe attractifs, source de d'activités pour les métiers de la mer. Une agriculture de proximité. Secteur agricole et agroalimentaire relativement important à l'échelle démographique du Pays ajaccien. Un gisement d'activité potentiel réel (BTP, hôtellerie/restauration, services à la personne). Présence d'une économie sociale et solidaire dynamisant le monde les activités tournées vers l'aide à la personne. Présence d'une industrie aéronautique (sous-traitant d'Airbus). Réseau de partenaires du service public de l'emploi structuré et dynamique. Attention forte portée à l'accessibilité pour tous des transports (accessibilité territoriale, sociale et financière avec la mise en place d'une politique tarifaire).</p>	<p>Foncier rare et de plus en plus cher. Urbanisation galopante sur certains secteurs (conséquences en terme de routes, eau, assainissement, transport, déchets). Urbanisation qui s'effectue encore essentiellement en fonction des opportunités foncières et qui satisfait principalement les intérêts privés. Mitage du territoire, du paysage, qui fait partir du bien vivre. Pas de connaissance précise de l'occupation des sols. Polarisation de l'emploi, des services et commerces à Ajaccio. Multiplication des grandes surfaces. Chèreté des produits locaux (problème de distribution). Fruits et légumes bio importés. Forte précarisation des emplois (faibles rémunérations, temps partiel, saisonnalité). Faible qualification des emplois, en lien avec la précarité de l'emploi, la saisonnalité. Décalage entre compétences proposées et demandées. Difficultés de placer les jeunes dans les entreprises dans le cadre des formations par alternance, de l'apprentissage. Peu d'industries. Secteur du tourisme peu développé. Des difficultés pour les personnes motorisées et non motorisées pour se déplacer sur le territoire (pas de schéma directeur des routes, réseau ferroviaire pas assez développé, offre de transports en commun insuffisante), qui atténue beaucoup le sentiment de bon vivre, notamment des acteurs économiques. Taux de motorisation trois fois supérieur à la moyenne nationale. Concentration des déplacements dans et vers la ville centre qui génère une situation de congestion et un allongement des temps de déplacements. Attention très faible portée aux modes de déplacements piéton/ vélo. Conflit d'intérêt entre les activités (déplacement, logement, tourisme).</p>

Opportunités (= possibilités/occasions positives)	Menaces (= risques encourus)
<p>Documents d'urbanisme communaux (PLU, cartes communales).</p> <p>Elaboration en cours du 2nd Programme Local de l'Habitat (PLH).</p> <p>Elaboration d'un Schéma de COhérence Territorial (SCOT).</p> <p>Création d'une Zone d'Aménagement Différée (ZAC de Mezzana).</p> <p>Préfiguration d'opérations d'urbanisation « exemplaires » : les hameaux de l'avenir.</p> <p>Mise en œuvre du Plan de Déplacement Urbain (PDU) et du Schéma directeur des liaisons douces.</p> <p>Agriculture multi fonctionnelle au service de la ville.</p> <p>Diversité de demandes, de clientèles (population locale et touristique: produits de qualité, marchés de producteurs, etc.).</p> <p>Développement de la filière cosmétique locale.</p> <p>Pôle de compétitivité (CAPENERGIES).</p> <p>Développement des grandes enseignes, en terme d'emploi (2 fois + d'offres d'emplois dans le commerce que de demandes).</p> <p>Étaler la saison touristique (bénéfique pour l'emploi et les milieux naturels).</p> <p>Développer les services à la personne.</p> <p>Développer de nouvelles filières locales (bois, laine de mouton, valorisation des déchets).</p> <p>Développer l'agri environnement.</p> <p>Créer des groupements d'employeurs.</p>	<p>Un coût à venir de « fonctionnement » du territoire qui pourrait dépasser les capacités contributives de l'agglomération.</p> <p>Un ralentissement de la démographie qui risque de pénaliser l'économie présente (services à la personne, construction, commerces).</p> <p>Un isolement croissant des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.</p> <p>La poursuite de la congestion automobile.</p> <p>Des impacts négatifs sur l'environnement, l'effet de serre et la santé.</p> <p>Le retrait de l'agriculture.</p> <p>Saisonnalité du tourisme (précarité des emplois, risque sur les milieux).</p> <p>La croissance du tourisme (comment vendre son identité sans la perdre?).</p> <p>L'engouement pour le statut d'auto entrepreneur, au détriment des artisans qui n'arrivent plus à recruter.</p>

Projet de Plan d'actions de développement durable

Sur la base de cet état des lieux, une centaine d'élus, d'institutions, d'associations, d'entreprises et de syndicats professionnels ont travaillé à la réalisation d'un premier projet de plan d'actions de développement durable, de septembre à novembre 2011.

24 tables rondes et quatre séances plénières ont réuni plus de 560 participants, chargés de travailler sur les quatre enjeux mis en évidence par l'état des lieux :

- ▶ Créer les conditions d'un développement soutenable.
- ▶ Faciliter pour tous l'accès aux biens et services essentiels.
- ▶ Vivre ensemble en Pays ajaccien.
- ▶ Promouvoir la qualité de vie.

Leur objectif : reproduire et amplifier les actions exemplaires qui sont conduites sur le territoire, organiser et coordonner l'action publique pour être plus performant, c'est-à-dire plus cohérent, plus efficient et plus efficace dans leur action au quotidien.

Le projet de plan d'actions, présenté ci-après, est issu de cette concertation qui s'est construite autour de trois questions :

- ▶ Où voulons-nous aller ?
- ▶ Comment voulons-nous y aller ?
- ▶ Sommes-nous capables d'y aller ?

L'opportunité de ces actions, ainsi que leur faisabilité technique et financière, ont été vérifiées dans le cadre d'une trentaine de revues de projets.

Défi n°1 Conserver le patrimoine naturel, par une gestion économe et concertée.

Défi n°2 Anticiper et réduire les risques et les pollutions pour l'environnement et la santé.

Défi n°3 Contribuer à assurer la sécurité et la qualité de l'approvisionnement en énergie.

Défi n°4 Réduire, réutiliser, recycler toujours plus et mieux nos déchets.

Défi n°5 Renforcer les solidarités en direction des plus vulnérables.

Défi n°6 Développer une offre de logements accessibles et de qualité.

Défi n°7 Contribuer à la protection et à la promotion de la santé.

Défi n°8 Répondre aux besoins d'information et de formation tout au long de la vie.

Défi n°9 Promouvoir l'égalité des chances.

Défi n°10 Consolider les liens sociaux.

Défi n°11 Favoriser la cohésion sociale et l'émancipation.

Défi n°12 Renforcer la dimension culturelle et linguistique essentielle à notre société.

Défi n°13 Maintenir et développer une économie dynamique, solidaire et durable.

Défi n°14 Bâtir le cadre de vie de demain en concertation avec les habitants.

Défi n°15 Réfléchir ensemble pour construire un aménagement spatial qui ressemble à notre société et qui reflète notre identité.

Défi n°16 Améliorer en continu la qualité du service public.

16 Défis ➤ 41 actions ➤ 170 mesures
présentés ci-après sans ordre de supériorité ou de priorité

Enjeu - Créer les conditions d'un développement soutenable

Défi n°1 Conserver le patrimoine naturel, par une gestion économe et concertée

- Préserver les terres à fortes potentialités agropastorales.
- Maintenir la disponibilité et la qualité de la ressource en eau.
- Connaître la biodiversité et mieux la protéger.
- Préserver et ouvrir au public les espaces et sites naturels.

Défi n°2 Anticiper et réduire les risques et les pollutions pour l'environnement et la santé

- Renforcer la prévention et l'éducation à l'environnement.
- Développer les dispositifs de surveillance et d'alerte de la qualité de l'air et du climat.
- Atténuer notre impact sur l'environnement et anticiper les effets liés au changement climatique.

Défi n°3 Contribuer à assurer la sécurité et la qualité de l'approvisionnement en énergie

- Réduire notre consommation d'énergie.
- Valoriser la ressource solaire et impulser le développement de la filière bois énergie.
- Développer la recherche et l'innovation.

Défi n°4 Réduire, réutiliser, recycler toujours plus et mieux nos déchets

- Faire de la réduction des déchets une priorité.
- Trier et valoriser le maximum de déchets.
- Améliorer la gestion des déchets issus de l'activité économique.

Enjeu - Faciliter pour tous l'accès aux biens et services essentiels

Défi n°5 Renforcer les solidarités en direction des plus vulnérables

- Répondre aux situations d'urgence.
- Mieux repérer les publics en situation d'être aidés.

Défi n°6 Développer une offre de logements accessibles et de qualité

- Répondre aux besoins en logement.
- Améliorer les conditions d'habitat et résorber l'habitat indigne.

Défi n°7 Contribuer à la protection et à la promotion de la santé

- Engager des programmes ciblés de prévention nutrition-santé.
- Développer les dispositifs de prévention et d'accompagnement à destination des personnes âgées, dépendantes ou handicapées.
- Faciliter la prévention et l'accès aux soins pour tous.

Défi n°8 Répondre aux besoins d'information et de formation tout au long de la vie

- Mieux communiquer sur l'offre de service public local.

- ▶ Faire de l'école un pilier du développement durable.
- ▶ Développer et faire connaître l'offre de formation.

Enjeu - Vivre ensemble en Pays ajaccien

Défi n°9 Promouvoir l'égalité des chances

- ▶ Contribuer au développement des modes d'accueil de la petite enfance.
- ▶ Accompagner les adolescents et les jeunes.
- ▶ Renforcer les dispositifs d'intégration et de lutte contre les discriminations.

Défi n°10 Consolider les liens sociaux

- ▶ Mailler le territoire de lieux de rencontres et d'animation.
- ▶ Développer et structurer l'offre sportive, culturelle et de loisir.
- ▶ Développer les initiatives visant le partage des valeurs et des règles de vie communes.

Défi n°11 Favoriser la cohésion sociale et l'émancipation

- ▶ Revitaliser les quartiers fragilisés et dynamiser la ville centre.
- ▶ Consolider la vie associative et la participation citoyenne.
- ▶ Organiser la transmission des savoirs et savoir-faire, et encourager la création artistique et culturelle.

Défi n°12 Renforcer la dimension culturelle et linguistique essentielle à notre société.

Enjeu - Promouvoir la qualité de vie

Défi n°13 Maintenir et développer une économie dynamique, solidaire et durable

- ▶ Consolider le secteur de l'économie sociale.
- ▶ Promouvoir les activités pastorales et agricoles.
- ▶ Accompagner, dynamiser et valoriser le commerce et l'artisanat.
- ▶ Développer qualitativement l'offre touristique et valoriser les ressources locales.

Défi n°14 Bâtir le cadre de vie de demain en concertation avec les habitants

- ▶ Connaître, préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural ancien, urbain et paysager.
- ▶ Promouvoir une production architecturale et urbanistique de qualité.
- ▶ Développer les outils favorisant la maîtrise de la périurbanisation, la préservation des espaces naturels et à fortes potentialités agricoles, le renouvellement urbain et la mixité sociale.

Défi n°15 Réfléchir ensemble pour construire un aménagement spatial qui ressemble à notre société et qui reflète notre identité

Défi n°16 Améliorer en continu la qualité du service public

- ▶ Adapter l'offre de transport à la diversité des besoins et des usages.
- ▶ Produire des services publics exemplaires en matière d'éco socio responsabilité.

Créer les conditions d'un développement soutenable

Défi n°1 Conserver le patrimoine naturel, par une gestion économe et concertée

- Préserver les terres à fortes potentialités agropastorales.
- Maintenir la disponibilité et la qualité de la ressource en eau.
- Connaître la biodiversité et mieux la protéger.
- Préserver et ouvrir au public les espaces et sites naturels.

Défi n°2 Anticiper et réduire les risques et les pollutions pour l'environnement et la santé

- Renforcer la prévention et l'éducation à l'environnement.
- Développer les dispositifs de surveillance et d'alerte de la qualité de l'air et du climat.
- Atténuer notre impact sur l'environnement et anticiper les effets liés au changement climatique.

Défi n°3 Contribuer à assurer la sécurité et la qualité de l'approvisionnement en énergie

- Réduire notre consommation d'énergie.
- Valoriser la ressource solaire et impulser le développement de la filière bois énergie.
- Développer la recherche et l'innovation.

Défi n°4 Réduire, réutiliser, recycler toujours plus et mieux nos déchets

- Faire de la réduction des déchets une priorité.
- Trier et valoriser le maximum de déchets.
- Améliorer la gestion des déchets issus de l'activité économique.

DEFI n°1 Conserver le patrimoine naturel, par une gestion économe et concertée

Action 1

⇒ Préserver les terres à fortes potentialités agropastorales

Enjeux

Le secteur agricole et agroalimentaire est relativement important à l'échelle démographique du Pays ajaccien.

Pour autant, la pression foncière qui pèse sur les terres agricoles ces dernières années nuit gravement à son développement.

Au-delà de la protection des espaces agricoles et naturels par les documents d'urbanisme communaux, des outils complémentaires peuvent être mis en œuvre pour soustraire ces espaces fragiles à la pression urbaine, tels que les Zones Agricoles Protégées (ZAP).

Les mesures concrètes :

- ▶ Créer des Zones Agricoles Protégées.
- ▶ Recenser les communes intéressées par le développement du réseau d'eau brute agricole sur le territoire.



Objectifs de développement durable

- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Action 2

⇒ Maintenir la disponibilité et la qualité de la ressource en eau

Enjeux La qualité des cours d'eau Gravona et Prunelli est globalement bonne pour tous les paramètres (matières organiques et oxydables, matières azotées et métaux) avec des dégradations en aval.

Les **principales pressions sont d'origine urbaine pour la Gravona, et mixte pour le Prunelli (urbaine, agricole et industrielle).**

Le golfe d'Ajaccio, en revanche, présente une **qualité des eaux moyenne** au regard des métaux lourds, dégradations liées principalement aux activités portuaires. Toutefois, les biocénoses sont de bonne qualité.

Enfin, les **différents points de baignade, en eau douce et en mer, sont globalement de bonne à d'excellente qualité microbiologique.**

Les mesures concrètes :

- ▶ Elaborer et mettre en œuvre un Contrat de baie et un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux pour le bassin versant « Gravona, Prunelli, Golfes d'Ajaccio et de Lava », démarches en faveur de la préservation et de la reconquête de la qualité des milieux aquatiques et des ressources.
- ▶ Protéger règlementairement les 39 ressources en eau potable du Pays ajaccien.
- ▶ Sécuriser et diversifier l'alimentation en eau potable du Pays ajaccien.
- ▶ Utiliser l'eau brute pour l'arrosage des ronds-points de la Ville.

DEFI n°1 Conserver le patrimoine naturel, par une gestion économe et concertée

Action 3

⇒ Connaître la biodiversité et mieux la protéger

Enjeux Les espaces naturels du Pays ajaccien abritent de nombreuses espèces animales ou végétales, au sein d'habitats de grande valeur en termes de biodiversité, dont certains d'intérêt international.

Bien que riches, variés et abondants, **ces milieux restent soumis à des pressions importantes** : urbanisation, incendies, densité d'équipements, activités touristiques, etc.

Les lois Grenelle réaffirment l'impératif d'une diminution de la consommation des ressources naturelles et la nécessité de préserver les paysages, ainsi que stopper la perte de biodiversité d'ici 2010. L'atteinte de cet objectif passe notamment par la mise en place de plans de conservation ou de restauration dans les 5 ans afin de protéger les espèces végétales et animales en danger critique d'extinction.

Les mesures concrètes :

- ▶ Mettre en œuvre les documents d'objectifs Natura 2000.
- ▶ Mener un programme de restauration, de protection et de valorisation du site Natura 2000 du Golfe de Lava.
- ▶ Réaliser une cartographie des habitats favorables aux tortues d'Hermann en basse vallée de la Gravona, ainsi qu'une carte stratégique d'intervention et de protection de l'espèce et de son habitat.
- ▶ Privilégier les plantations d'espèces locales dans les aménagements publics.
- ▶ Réaliser une plaquette d'information grand public sur la lutte contre les espèces invasives.
- ▶ Encourager les collectivités territoriales à participer aux Plans Nationaux d'Actions Faunes et Flores des espèces protégées.

Action 4

⇒ Préserver et ouvrir au public les espaces et sites naturels

Enjeux Les milieux naturels occupent 86,5% de la superficie du Pays ajaccien et constituent de sortes à la fois la force et la faiblesse du Pays ajaccien.

Sa force, car c'est de la qualité de ses espaces et milieux naturels que le territoire tire son attractivité, la qualité de la vie et la notoriété qui ont contribué à son développement économique et touristique.

Sa faiblesse, car les milieux naturels sont sensibles, fragiles, et les plus accessibles d'entre eux sont l'objet de conflits d'usage, qui tournent généralement à une artificialisation irréversible qui accroît encore la fragilité et la sensibilité des milieux environnants, tout en rendant vulnérables les occupations ainsi consenties.

Les mesures concrètes :

- ▶ Mettre en œuvre le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS).
- ▶ Elaborer et mettre en œuvre un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).
- ▶ Elaborer et mettre en œuvre un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).
- ▶ Réaliser des études sur la restauration, l'entretien et la valorisation des vallées de la Gravona et du Prunelli.
- ▶ Mettre en place une structure de gestion de l'Opération Grand Site des Iles Sanguinaires et de la Pointe de La Parata.



Objectifs de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des

DEFI n°2 Anticiper et réduire les risques et pollutions pour l'environnement et la santé

Action 5

⇒ Renforcer la prévention et l'éducation à l'environnement

Enjeux L'éducation à l'environnement « vise à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention, à la solution des problèmes de l'environnement et à la gestion de la qualité de l'environnement » Conférence de Tbilissi, 1977.



Objectifs de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Les mesures concrètes :

- ▶ Renforcer la sensibilisation des particuliers, des usagers et des professionnels aux enjeux du développement durable, via les Espace Info Energie, les campagnes de sensibilisation aux espèces envahissantes, les éco gestes.
- ▶ Professionnaliser et accompagner les structures nautiques signataires de la Charte des loisirs nautiques en vue de leur labellisation.
- ▶ Intégrer la sensibilisation au développement durable dans le « Pack Entreprendre » destiné aux porteurs de projets.
- ▶ Organiser une Journée du développement durable en Pays ajaccien.
- ▶ Renforcer les actions d'information et de sensibilisation de proximité menées par les animateurs du développement durable sur le tout le territoire.

DEFI n°2 Anticiper et réduire les risques et pollutions pour l'environnement et la santé

Action 6

⇒ Développer les dispositifs de surveillance et d'alerte de la qualité de l'air et du climat

Enjeux Bien que les seuils d'information et d'alerte de la population en raison d'épisodes de pollution soient très rarement dépassés, à la question posée dans le cadre de l'enquête réalisée en mars 2011 auprès des habitants « Diriez-vous que la qualité de l'air, telle que vous la ressentez où vous habitez, est bonne, moyenne ou mauvaise ? », les foyers ont répondu : bonne à 54%, moyenne à 40% et mauvaise à 6%.

L'enquête révèle en outre que 40% des ménages ne savent pas du tout comment réagir face à un pic de pollution. 70% des parents estiment enfin que leurs enfants ne sont pas suffisamment informés sur les comportements à adopter.

Les mesures concrètes :

- Réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la CAPA et de ses communes.
- Réaliser une étude de caractérisation des particules fines sur le territoire communautaire.
- Développer les dispositifs de surveillance de la qualité de l'air : cartographier la pollution sur Ajaccio, modéliser la dilution des pollutions portuaires et redistribuer les stations de mesures sur le territoire.
- Communiquer davantage sur les indices et sous indices de la qualité de l'air et les gestes à tenir en cas de pics de pollution.
- Présenter les résultats des études menées dans le cadre du Centre d'Observation Régional pour la Surveillance du Climat et de l'environnement Atmosphérique et océanographique en Méditerranée occidentale et les prévisions à court terme sur le Pays ajaccien, dans un rapport d'activités trimestriel.

Action 7

⇒ Atténuer notre impact sur l'environnement et anticiper les effets liés au changement climatique

Les mesures concrètes :

- Exploiter la nouvelle centrale thermique du bassin de vie Ajaccien au gaz naturel.
- Reconstruire la station d'épuration des Sanguinaires.
- Requalifier le vallon de St Antoine : mise en œuvre d'une couverture semi imperméable, récupération des lixiviats, captage du biogaz, canalisation des eaux de ruissellement et aménagements paysagers.
- Définir et mettre en œuvre une solution de traitement des déchets ménagers et assimilés du Pays ajaccien.
- Poursuivre la construction de bassins de rétention et élaborer un plan de gestion des eaux pluviales de la Ville d'Ajaccio.
- Réaliser une étude de l'évolution du trait de côte sur les sites du Ricanto, de Terre Sacrée, de St François, de Lava et de Saliccia.



Objectifs de développement durable

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- Epanouissement de tous les êtres humains.
- Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

DEFI n°3 Contribuer à assurer la sécurité et la qualité de l’approvisionnement en énergie

Action 8

⇒ Réduire notre consommation d’énergie

Enjeux L’augmentation moyenne de la demande d’électricité en Corse se situe entre 3 et 4% par an, contre 1,2 % (corrigée des aléas climatiques) sur le continent. Cette croissance est notamment soutenue par le fort développement de la climatisation résidentielle. La sensibilité aux aléas climatiques est également un paramètre décisif. On considère ainsi qu’une baisse de 1°C en hiver induit une augmentation de 15 MW de la puissance appelée.

D’après les études INSEE, **un ménage corse paie 5,2 % de plus qu’un ménage continental pour ses dépenses de logement, hors loyer.** Les prix du gaz à usage domestique et du fioul domestique, tributaires de coûts de transports et d’acheminement, expliquent à eux seuls l’écart de prix sur l’ensemble des dépenses d’habitation.



Objectifs de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l’atmosphère.
- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Les mesures concrètes :

- ▶ Encourager les particuliers, les entreprises et les collectivités locales à consommer mieux et moins d’énergie au travers de la gamme complète des solutions Agir’éco.
- ▶ Mettre en place une incitation pour l’installation de dispositifs permettant la réduction de la consommation énergétique des ménages locataires de logements sociaux.
- ▶ Accroître les aides aux propriétaires dédiées à l’amélioration énergétique de leur logement, dans le cadre de l’opération programmée d’amélioration de l’habitat menée dans les villages.
- ▶ Réaliser des audits énergétiques des bâtiments communautaires et communaux.
- ▶ Mettre en place un plan d’économie d’énergie pour l’éclairage public de la Ville d’Ajaccio.

DEFI n°3 Contribuer à assurer la sécurité et la qualité de l’approvisionnement en énergie

Action 9

⇒ Valoriser la ressource solaire et impulser le développement de la filière bois-énergie

Enjeux Les ressources énergétiques de la Corse ne couvrent pas les besoins de consommation : la région doit s’approvisionner par voie maritime pour l’ensemble des produits pétroliers et du gaz.

La Corse dispose de quatre sources énergétiques principales : les centrales thermiques, les centrales hydrauliques, le parc éolien, les interconnexions avec l’Italie et la Sardaigne, la liaison SACOI (Sardaigne-Corse-Italie), et la ligne SARCO (Sardaigne-Corse) qui relie directement la Sardaigne et la Corse.

Bien que la Corse soit l’une des **régions françaises qui fasse le plus appel aux énergies renouvelables** pour son approvisionnement électrique (26 % contre 14,5 % au niveau national), **le potentiel demeure considérable.**

Les mesures concrètes :

- ▶ Utiliser l’énergie solaire pour l’éclairage des parcs relais et abris bus du réseau de transport public urbain.
- ▶ Réaliser une étude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergies renouvelables dans les Zones d’Aménagement Concerté et autres opérations d’aménagement du territoire.
- ▶ Valoriser les déchets bois brut dans les objets ménagers encombrants.
- ▶ Réaliser un diagnostic de la filière bois/énergie en Corse et élaborer une stratégie de développement.

Action 10

⇒ Développer la recherche et l’innovation

Les mesures concrètes :

- ▶ Expérimenter « Millener » sur le territoire communautaire, dont l’ambition est de donner aux consommateurs des technologies leur permettant de devenir pleinement acteurs des défis énergétiques de la Corse à savoir le renforcement de la maîtrise des consommations et le développement des énergies renouvelables.
- ▶ Poursuivre l’expérimentation du stockage de l’énergie sous forme d’hydrogène dans le cadre de la Mission Hydrogène Renouvelable pour l’intégration du Réseau Electrique (MYRTE).



Objectifs de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l’atmosphère.
- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

DEFI n°4 Réduire, réutiliser, recycler toujours plus et mieux nos déchets

Action 11

⇒ Faire de la réduction des déchets une priorité

Enjeux Les lois Grenelle fixent comme **objectif national la réduction des ordures ménagères et assimilées de 7% pendant les 5 prochaines années.**

Or le taux de variation de la production d'ordures ménagères et assimilées par habitant a fortement crue sur le territoire ajaccien ces dernières années.

La production de déchets ménagers et assimilés a ainsi augmenté de + 4% entre 2008 et 2009 et de +3,6% entre 2009 et 2010.

L'enquête réalisée en mars 2011 auprès de la population révèle que **seul 1 foyer sur 4 pense qu'il ne peut pas réduire le volume de sa poubelle.**

Les mesures concrètes :

- ▶ Concevoir et mettre en œuvre un programme local de prévention des déchets.
- ▶ Inciter les grandes enseignes à la valorisation matière de 10% de leurs Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.
- ▶ Communiquer plus sur les filières locales de réemploi des objets en fin de vie.
- ▶ Ouvrir une Ressourcerie, lieu de valorisation de biens en fin de vie, de vente d'objets de réemploi et de sensibilisation du public à la réduction des déchets.



Objectifs de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Action 12

⇒ Trier et valoriser le maximum de déchets

Enjeux Les lois Grenelle fixent pour objectifs :

- L'augmentation du recyclage matière et organique avec comme objectif : 35% des déchets ménagers et assimilés traités dans ces filières en 2012 et 45% en 2015, le taux étant porté à 75% en 2012 pour les déchets d'emballages ménagers et déchets des entreprises.
- La limitation des quantités incinérées ou stockées : -15% d'ici à 2012.

Or l'enquête réalisée en mars 2011 montre que, bien que 9 foyers sur 10 reconnaissent que le tri a un réel impact positif pour l'environnement, **ce n'est pas encore un geste simple et évident pour 24% d'entre eux.**

Dans la pratique 3 ménages répondants sur 10 ne font pas le tri sélectif de leurs déchets, et **ce sont les jeunes qui trient le moins : 40% des moins de 45 ans et 50% des moins de 30 ans.**

Les mesures concrètes :

- ▶ Diminuer la fréquence de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire.
- ▶ Déployer la collecte sélective en porte à porte et réduire le nombre de bacs à ordures ménagères sur la voie publique.
- ▶ Développer le réseau de déchèteries mobiles et communiquer sur les filières de recyclage existantes.
- ▶ Promouvoir le tri sélectif auprès des usagers.

DEFI n°4 Réduire, réutiliser, recycler toujours plus et mieux nos déchets

Action 13

⇒ Améliorer la gestion des déchets issus de l'activité économique

Enjeux La loi rend les entreprises responsables de l'élimination de leurs déchets et leur impose de s'assurer que leur élimination est conforme à la réglementation.

L'entreprise est responsable de tous les déchets générés par son activité, y compris ceux identiques aux déchets ménagers, même s'ils sont collectés par le service public.

Sont considérés comme issus de l'activité économique, les déchets :

- Des entreprises industrielles,
- Des services tertiaires,
- Des artisans et commerçants,
- Des hôtels et restaurants,
- Des administrations et services publics, écoles, hôpitaux, associations, centres sportifs, etc.



Objectifs de développement durable

- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Les mesures concrètes :

- ▶ Etendre progressivement la collecte de papiers aux établissements scolaires et publics.
- ▶ Mettre en place une collecte sélective des cartons propres des artisans et commerçants.
- ▶ Organiser le devenir des graisses de la restauration : de la collecte au dépotage à la station d'épuration de Campo dell'Oro.
- ▶ Mettre en place une opération collective de gestion des déchets de la restauration : cartons, verre, canettes, fermentescibles.
- ▶ Mettre en place une traçabilité des déchets de chantiers publics.
- ▶ Instaurer la Redevance spéciale et développer les services proposés aux professionnels.

Faciliter pour tous l'accès aux biens et services essentiels

Défi n°5 Renforcer les solidarités en direction des plus vulnérables

- Répondre aux situations d'urgence.
- Mieux repérer les publics en situation d'être aidés.

Défi n°6 Développer une offre de logements accessibles et de qualité

- Répondre aux besoins en logement.
- Améliorer les conditions d'habitat et résorber l'habitat indigne.

Défi n°7 Contribuer à la protection et à la promotion de la santé

- Engager des programmes ciblés de prévention nutrition-santé.
- Développer les dispositifs de prévention et d'accompagnement à destination des personnes âgées, dépendantes ou handicapées.
- Faciliter la prévention et l'accès aux soins pour tous.

Défi n°8 Répondre aux besoins d'information et de formation tout au long de la vie

- Mieux communiquer sur l'offre de service public local.
- Faire de l'école un pilier du développement durable.
- Développer et faire connaître l'offre de formation.

DEFI n°5 Renforcer les solidarités en direction des plus vulnérables

Action 14

⇒ Répondre aux situations d'urgence

Enjeux En 2009, **20% de la population en Corse vit sous le seuil de pauvreté**, c'est à dire dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie national médian. Ce taux est le plus élevé de France métropolitaine, la moyenne s'établissant à 13,5%.

La pauvreté est nettement plus intense en milieu rural et beaucoup plus marquée chez les familles monoparentales et les personnes seules que dans le reste de la population.

Dans le cadre de l'enquête réalisée sur le Pays ajaccien en mars 2011, **38% des foyers déclarent rencontrer de réelles difficultés financières** pour faire face à leurs besoins (alimentation, loyer, factures, etc.). Ce sont les familles monoparentales (64% d'entre elles sont concernées) et les moins de 30 ans (54% d'entre eux) qui apparaissent comme les plus touchés par cette précarité.

Les mesures concrètes :

- ▶ Créer une épicerie sociale pour permettre aux personnes les plus démunies d'accéder librement et à moindre coût à des produits diversifiés : fruits et légumes frais notamment.
- ▶ Développer les ateliers nutrition/budget, pour apprendre à concilier une alimentation équilibrée avec son budget.
- ▶ Mettre en œuvre une tarification progressive de l'eau et créer un dispositif d'accompagnement des usagers en difficulté : atelier éducatif, chèque eau.

Action 15

⇒ Mieux repérer les publics en situation d'être aidés

Enjeux De nombreux dispositifs existent sur le territoire dans le domaine de l'action sociale et de la prévention pour venir en aide aux foyers les plus vulnérables.

Pour autant, l'enquête réalisée auprès de la population en mars 2011 révèle **un faible recours aux structures d'aide sociale** :

- Seuls 4% des foyers répondants ont fait appel à une association d'aide (alimentaire, habillement, équipement) durant les 12 derniers mois.
- Tandis que seuls 5% des foyers ont rencontré une assistante sociale ou un éducateur durant les 6 derniers mois.

Les mesures concrètes :

- ▶ Réaliser une étude d'identification des espaces de précarité au sein du territoire.
- ▶ Développer les Pôles d'Accueil en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux : dispositif permettant de repérer les publics en situation de précarité ou de fragilité et de leur permettre d'accéder à l'ensemble de leurs droits via les maisons de services publics et les mairies, par la mise en réseau de l'ensemble des partenaires institutionnels susceptibles d'apporter une réponse généraliste ou individualisée aux questions posées.



Objectifs de développement durable

- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.

DEFI n°6 Développer une offre de logements accessibles et de qualité

Action 16

⇒ Répondre aux besoins en logement

Enjeux Le taux d'effort net médian consacré au logement par les allocataires d'une aide au logement est de près de 24%, ce qui place **la Corse-du-Sud parmi les trois départements français les plus inaccessibles.**

Par ailleurs, alors que les **¾ de la population pourraient en bénéficier**, l'offre locative sociale est **insuffisante, mal répartie** puisque concentrée à 98% sur la seule commune d'Ajaccio, et **inaccessible** : avec un taux de rotation qui se situe parmi les plus faibles au niveau national (moins de 2% seulement du parc change de locataire chaque année).

Le parc locatif social ne joue plus son rôle et se trouve concurrencé par une offre sociale de fait dans le parc privé, qui se caractérise parfois par des conditions inacceptables : loyer élevé, locaux vétustes, baux précaires.

Les mesures concrètes :

- ▶ Inciter et accompagner la réalisation de logements et d'hébergements sociaux situés dans les secteurs de développement bien desservis du territoire, dont la typologie réponde à la demande des ménages les plus en difficultés, et économes en énergie notamment pour réduire les charges des locataires.
- ▶ Développer le Fond d'Intervention Foncière Habitat en vue de faciliter la réalisation de nouvelles opérations de logements.
- ▶ Remettre sur le marché des logements vacants ou abandonnés.
- ▶ Monter une Agence Immobilière Sociale.

Action 17

⇒ Améliorer les conditions d'habitat et résorber l'habitat indigne

Enjeux La première **caractéristique des logements indignes** est l'exposition au danger. Cela renvoie aux logements insalubres mais aussi notamment :

- aux immeubles exposés au plomb,
- aux immeubles menaçant ruine,
- aux hôtels meublés avec hébergement permanent de personnes.

Les mesures concrètes :

- ▶ Elaborer un Programme d'Intérêt Général « Insalubrité » dans le cadre du Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées.
- ▶ Poursuivre la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur les Copropriétés dégradées des quartiers Cannes et Salines.
- ▶ Poursuivre la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain du centre ville d'Ajaccio.
- ▶ Réaliser une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat dans les villages et hameaux anciens du territoire communautaire.
- ▶ Aménager des aires d'accueil des gens du voyage sur le Pays ajaccien



Objectifs de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

DEFI n°7 Contribuer à la protection et à la promotion de la santé

Action 18

⇒ Engager des programmes ciblés de prévention nutrition-santé

Enjeux Les études de l'INSEE révèlent que **les produits alimentaires sont 8,6 fois plus chers** en Corse que sur le continent, notamment les produits frais, poisson frais, les boissons (alcoolisées ou non) et les laitages.

L'enquête réalisée en mars 2011 auprès des foyers du Pays ajaccien révèle que les produits locaux et de saison sont largement consommés par les familles. Ceux qui n'en consomment pas ou en consomment rarement évoquent en effet principalement une raison financière.

Les mesures concrètes :

- ▶ Mettre en place un petit-déjeuner diversifié et équilibré au centre « Stella Maris » : introduction de fruits frais et de jus de fruits.
- ▶ Améliorer la qualité et l'équilibre alimentaire des repas servis au restaurant social.
- ▶ Participer à la semaine du goût dans les cantines scolaires pour sensibiliser les enfants à la diversité alimentaire.
- ▶ Mettre en œuvre l'opération "un fruit pour la récré" dans trois écoles d'Ajaccio.
- ▶ Mettre en place la formation "Plaisir à la Cantine" pour les personnels des structures scolaires (gestionnaires, cuisiniers), sur l'importance d'une alimentation équilibrée et de qualité.



Objectifs de développement durable

- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Action 19

⇒ Développer les dispositifs de prévention et d'accompagnement à destination des personnes âgées, dépendantes ou handicapées

Enjeux Entre 2007 et 2040, **le nombre de personnes de 75 ans et plus doublerait** sur le territoire de la communauté d'agglomération du Pays ajaccien passant de 7 200 à 14 700.

En Corse, la dépendance est davantage vécue à domicile qu'en établissement par rapport au niveau national. La proportion d'allocataires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en établissement est en Corse très faible car l'île est largement moins bien équipée qu'au niveau national pour l'accueil des personnes âgées dépendantes. En Corse-du-Sud, le taux d'équipement en structures d'hébergement complet est estimé en 2007 à 25,7 pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, contre 118 en moyenne nationale. **La Corse est, de loin, la région française la moins bien pourvue.**

Les mesures concrètes :

- ▶ Renforcer la prévention du capital santé et la préservation de l'autonomie des retraitées et des aidants naturels de personnes dépendantes en territoire rural : Info santé, nutrition, troubles cognitifs/vieillessement, pathologies chroniques, risques liés au cadre de vie et aux postures ; contribuer au développement de prestations diversifiées (transport accompagné, lien social, animation adaptées) pour favoriser le maintien à domicile.
- ▶ Développer les actions de prévention à destination des personnes âgées sur la ville d'Ajaccio : ateliers perte de mémoire, nutrition et prévention des accidents domestiques, portage de repas à domicile.

DEFI n°7 Contribuer à la protection et à la promotion de la santé

Action 20

⇒ Faciliter la prévention et l'accès aux soins pour tous

Enjeux L'enquête ménage réalisée en mars 2011, montre que 18% des ménages, soit près d'1 foyer sur 5, sont parfois **contraints de renoncer à consulter un médecin ou à acheter les médicaments prescrits** pour des raisons financières.

Plus exposés à la précarité, les familles monoparentales et les moins de 30 ans sont particulièrement concernés (respectivement 30% et 20% d'entre eux).



Objectifs de développement durable

- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Les mesures concrètes :

- ▶ Piloter les appels à projets pour la mise en oeuvre du schéma régional prévention santé.
- ▶ Elaborer et signer un Contrat Local de Santé pour la ville d'Ajaccio autour de 5 axes : hygiène de vie chez les enfants, comportements à risques et conduites addictives chez les jeunes, accès aux soins et précarité des familles, santé des Seniors, urbanisme, habitat et qualité de vie.
- ▶ Développer l'offre sportive pour les publics de plus de 50 ans.
- ▶ Supprimer les branchements d'eau potable en plomb.
- ▶ Engager une réflexion concertée sur les nuisances sonores.

DEFI n°8 Répondre aux besoins d'info et de formation tout au long de la vie

Action 21

⇒ Mieux communiquer sur l'offre de service public local

Enjeux L'augmentation du prix du foncier entraîne un déplacement de la population qui se trouve de plus en plus éloignée de la ville centre et de sa proche périphérie. Cet étalement spatial se traduit par des **attentes fortes de la population en matière de transports et de services** sur les zones les plus reculées du territoire communautaire.

Parallèlement, l'attraction par l'emploi, les établissements scolaires, l'accès aux loisirs ou aux services administratifs et de santé qu'exerce la ville centre ne cesse de s'accroître au cours du temps et dépasse de plus en plus les frontières de la Communauté d'agglomération.

Les mesures concrètes :

- ▶ Développer la centrale de mobilité du Pays ajaccien VIACAPA.fr, plateforme d'information à destination des usagers du transport public.
- ▶ Mettre en ligne une cartographie numérique des services publics du Pays ajaccien.



Objectifs de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Action 22

⇒ Faire de l'école un pilier du développement durable

Enjeux « L'éducation au développement durable, intégrée dans les cursus d'enseignement des élèves, est portée par toutes les disciplines dans la globalité du fonctionnement quotidien des structures scolaires. De plus elle contribue, à travers ses dimensions éthiques et sociales, à la formation citoyenne ». Loi Grenelle II.

La généralisation de l'éducation au développement durable doit permettre **d'apporter les connaissances et les compétences nécessaires propres au développement durable, aux enseignants et aux élèves à tous niveaux et dans toutes les filières.**

Les mesures concrètes :

- ▶ Transmettre à tous les élèves les contenus des programmes de l'enseignement primaire en matière d'éducation au développement durable à travers les différents domaines d'enseignement, et si nécessaire, renforcer la formation des maîtres dans la maîtrise de ces contenus et leur exploitation pédagogique.
- ▶ Proposer un parcours découverte des métiers et des formations du monde agricole aux collégiens et lycéens.
- ▶ Poursuivre et renforcer les actions d'éducation au développement durable du public scolaire.
- ▶ Porter une stratégie territoriale cohérente d'éducation au développement durable à l'école.
- ▶ Accompagner la réalisation d'agenda 21 scolaires ou de projets d'établissement intégrant les finalités du développement durable.

DEFI n°8 Répondre aux besoins d'info et de formation tout au long de la vie

Action 23

⇒ Développer et faire connaître l'offre de formation

Enjeux A Ajaccio, comme dans le reste de la Corse, le marché du travail se caractérise par une forte tertiarisation gravitant autour des services administrés, du commerce et des services liés au tourisme, ainsi que par un secteur industriel très faible et un vigoureux secteur du BTP.

Aussi de manière générale, sont plutôt surreprésentés les secteurs à faible productivité de travail. L'emploi est également marqué par des personnels d'encadrement peu nombreux et des employés surreprésentés. En conséquence, **l'emploi est globalement moins qualifié qu'ailleurs et davantage exposé à l'instabilité.**



Les objectifs de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Les mesures concrètes :

- ▶ Développer le guide professionnel numérique wiki Qui Fait Quoi de l'offre de services des partenaires de l'emploi, de la formation, de la création d'entreprises et de l'insertion.
- ▶ Prendre appui sur le réseau interfonction publique en Corse (CNFPT/Etat PRFH et IRA / ANFH) pour promouvoir la formation tout au long de la vie, notamment en matière de développement durable.
- ▶ Mettre en œuvre une plateforme dédiée à l'éco formation des commerçants et des artisans.
- ▶ Créer, au sein de l'Observatoire du développement durable, des outils d'information relatifs à la croissance verte : guide des métiers, offre de formation sur le territoire régional, fiches de bonnes pratiques.
- ▶ Ouvrir le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) niveau 4, spécialité «Education à l'environnement vers un développement durable».

Vivre ensemble en Pays ajaccien

Défi n°9 Promouvoir l'égalité des chances

- Contribuer au développement des modes d'accueil de la petite enfance.
- Accompagner les adolescents et les jeunes.
- Renforcer les dispositifs d'intégration et de lutte contre les discriminations.

Défi n°10 Consolider les liens sociaux

- Mailler le territoire de lieux de rencontres et d'animation.
- Développer et structurer l'offre sportive, culturelle et de loisir.
- Développer les initiatives visant le partage des valeurs et des règles de vie communes.

Défi n°11 Favoriser la cohésion sociale et l'émancipation

- Revitaliser les quartiers fragilisés et dynamiser la ville centre.
- Consolider la vie associative et la participation citoyenne.
- Organiser la transmission des savoirs et savoir-faire, et encourager la création artistique et culturelle.

Défi n°12 Renforcer la dimension culturelle et linguistique essentielle à notre société.

DEFI n°9 Promouvoir l'égalité des chances

Action 24

⇒ Contribuer au développement des modes d'accueil de la petite enfance

Enjeux L'augmentation constante de la part enfance/ jeunesse sur la quasi-totalité du territoire entraîne nécessairement l'apparition de nouveaux besoins, tels que la création de modes d'accueil de la petite enfance.

La garde des tout petits est un **véritable enjeu économique, éducatif et social pour le Pays ajaccien**.

Les mesures concrètes :

- ▶ Inciter les communes à soutenir les projets d'ouverture des crèches pendant le mois d'août pour favoriser l'accès à l'emploi des parents saisonniers.
- ▶ Développer un relais des assistantes maternelles itinérants sur le Pays ajaccien, destiné aux parents, aux assistantes maternelles et gardiennes à domicile.
- ▶ Développer de nouveaux projets de crèches communales et intercommunales.



Objectifs de développement durable

- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Action 25

⇒ Accompagner les adolescents et les jeunes

Enjeux L'enquête réalisée auprès des foyers du Pays ajaccien en mars 2011 révèle que 40% des ménages ont observé une augmentation de la petite délinquance et/ou de la violence près de chez eux ces 5 dernières années. La fragilisation du contrôle familial apparaît, selon eux, comme le principal facteur de cette augmentation observée.

Les mesures concrètes :

- ▶ Réaliser des actions d'éducation à la citoyenneté des 13/18 ans en milieu scolaire.
- ▶ Développer la sensibilisation des jeunes en matière d'accès aux droits et aux structures, d'hygiène de la vie quotidienne et de comportements à risques.
- ▶ Organiser des sessions d'information sur les addictions avec des spécialistes et des associations spécialisées : drogues, alcool, jeux vidéo, jeux en ligne.
- ▶ Organiser des loisirs et des sorties avec un objectif éducatif : activités de pleine nature et sports extrêmes, comme alternative aux substances par de l'adrénaline naturelle.
- ▶ Restructurer et professionnaliser les équipes de prévention territorialisées.
- ▶ Accompagner vers l'insertion et l'emploi par l'information, l'orientation, la prise de rendez-vous avec employeurs, la rédaction de CV, la "bourse au permis de conduire" : paiement de 20 heures de conduite en échange de 40h de travail dans une association humanitaire ou caritative.
- ▶ Accompagner les élèves et collégiens dans le cadre du Dispositif de Réussite Éducative mis en place dans les zones prioritaires.
- ▶ Elaborer et mettre en œuvre des Contrats Educatifs Locaux : dispositif visant à mobiliser tous les partenaires éducatifs d'un territoire pour développer des activités périscolaires et extrascolaires en articulation avec celles du temps scolaire.

DEFI n°9 Promouvoir l'égalité des chances

Action 26

⇒ Renforcer les dispositifs d'intégration et de lutte contre les discriminations

Enjeux La discrimination consiste à traiter de manière défavorable une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une "race", leur apparence physique, leur patronyme, leur religion, leur origine urbaine, leur sexe, leur handicap, etc...

La discrimination raciale est la plus criante, mais **les différents types de discrimination sont variés**. Dans tous les cas, c'est une violation du principe fondamental d'égalité qui peut se manifester dans tous les domaines de la vie sociale : **l'emploi, le logement, les services publics, l'école, la santé, les loisirs, etc...**



Objectifs de développement durable

- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.

Les mesures concrètes :

- ▶ Elaborer et mettre en œuvre en concertation avec l'ensemble des acteurs un plan d'actions visant une meilleure intégration des migrants.
- ▶ Créer un nouvel acteur social : le Facilitateur public, acteur visant à aider à l'image de l'écrivain public les personnes en difficulté à faire face à la complexité des démarches administratives.
- ▶ Diffuser des supports pour l'amélioration des compétences sur la prévention et la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits.
- ▶ Créer un label « PAD » : Point d'Accès aux Droits/Pôle Anti-Discriminations : signe de reconnaissance des actions de l'Agenda 21 et des organismes œuvrant pour la mise en œuvre concrète de mesures prises contre les discriminations.
- ▶ Mettre en œuvre la Charte « Ville Handicap ».

Action 27

⇒ Mailler le territoire de lieux de rencontres et d'animation

Enjeux La conjugaison du vieillissement de la population, de l'installation de jeunes résidents, le maintien de la population « ancienne » dans les villages, le développement de l'urbanisation des plaines avec l'arrivée d'une population « citadine », et la présence de résidents temporaires (maisons secondaires, vacanciers), **peut créer des ruptures sociologiques importantes et des tensions sociologiques nouvelles** (intégration des nouveaux arrivants par exemple).

Les mesures concrètes :

- ▶ Créer un centre socioculturel et social à Peri.
- ▶ Créer un lieu de rencontre, d'échanges et de compétences de type Maison de quartier à Sarrola-Carcopino.
- ▶ Créer de nouveaux centres sociaux à Ajaccio.
- ▶ Créer un café social permettant d'accueillir des personnes âgées et isolées et des publics ne maîtrisant pas ou mal le français pour les aider notamment dans leurs démarches administratives.



Objectifs de développement durable

- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.

Action 28

⇒ Développer et structurer l'offre sportive, culturelle et de loisirs

Enjeux L'enquête réalisée auprès des habitants en mars 2011 montre que dans seulement 56% des ménages répondants, une personne au moins participe à une activité sportive, culturelle ou de loisir. La présence d'enfants explique une plus grande participation à ces activités.

70% des moins de 60 ans se déclarent insatisfaits des équipements culturels proposés dans leur commune. **Et 55% des moins de 60 ans ne sont pas satisfaits des équipements sportifs proposés.**

Les mesures concrètes :

- ▶ Créer un « mini Zénith » sur la ville d'Ajaccio et mettre en place un programme de fonctionnement mutualisé.
- ▶ Construire un Espace culturel dédié aux rencontres culturelles, aux échanges intellectuels et aux créations artistiques sur la commune de Sarrola-Carcopino.
- ▶ Mettre à disposition des acteurs locaux un Observatoire du sport permettant de cartographier les équipements, les espaces et les sites de pratiques, et de mutualiser l'information en vue de mettre en réseau les acteurs du sport.



Les objectifs de développement durable

- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Action 29

⇒ Développer les initiatives visant le partage des valeurs et des règles de vie communes

Enjeux La pratique sportive, l'accès aux loisirs et la participation à la vie associative ne sont pas seulement des facteurs d'épanouissement individuel. Ils contribuent également, par la convivialité générée et les valeurs véhiculées, à favoriser l'ouverture vers et la connaissance de l'autre et à renforcer la cohésion sociale.

La prise en considération des besoins des générations futures et de l'intérêt collectif sous-jacents à la notion de développement durable suppose l'acquisition chez chacun, et notamment chez les jeunes, d'une aptitude à vivre ensemble.



Objectifs de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Les mesures concrètes :

- ▶ Développer une offre régulière de chantier jeunes « environnement ».
- ▶ Créer une offre de séjours éducatifs extra scolaires favorisant la rencontre entre jeunes et jeunes handicapés.
- ▶ Utiliser le temps péri scolaire et extra scolaire pour éduquer les enfants à la citoyenneté et au développement durable.

DEFI n°11 Favoriser la cohésion sociale et l'émancipation

Action 30

⇒ Revitaliser les quartiers fragilisés et dynamiser la ville centre

Enjeux L'enquête réalisée sur le Pays ajaccien en mars 2011 révèle **un sentiment de « bon vivre » plus ou moins fort selon les quartiers d' Ajaccio** : 90% aux Sanguinaires, 84% en Centre-ville, 86% à Pietralba, 83% à Mezzavia et au Vazzino, 77% au Loretto, 72% aux Salines, 58% aux Cannes.

Parmi ceux qui expriment un mal vivre, les principaux motifs évoqués sont :

- Le sentiment d'un quartier « abandonné », pas entretenu (saleté, routes délabrées), pas aménagé.
- Le bruit.
- L'insécurité liée au vandalisme et à la délinquance, la drogue.
- Les difficultés de déplacement (à pied, en vélo, en bus), de circulation et de stationnement.

Les mesures concrètes :

- ▶ Poursuivre la mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale visant à améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers en difficultés reconnus comme prioritaires.
- ▶ Poursuivre la mise en œuvre du Projet de rénovation urbaine des quartiers Saint-Jean, Pietralba, Jardins de l'Empereur et Cannes – Salines ; et du centre ville d' Ajaccio.



Objectifs de développement durable

- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Action 31

⇒ Consolider la vie associative et la participation citoyenne

Enjeux Les associations ont un rôle essentiel dans l'animation locale des quartiers, des hameaux et des villages. Certaines d'entre elles sont très structurées et présentent une offre très diversifiée d'animations. Pour autant, la **lourdeur et la complexité des nouvelles nomenclatures juridiques et financières pèsent sur le tissu associatif**, qui doit de plus en plus se professionnaliser pour répondre à la demande des populations.

L'enrichissement de la démocratie représentative par **le développement de la participation des citoyens** est également un enjeu fort en Pays ajaccien.

Les mesures concrètes :

- ▶ Faire connaître le centre de ressources à la vie associative de la FALEP, dispositif d'accompagnement des responsables associatifs.
- ▶ Faire vivre le débat et la participation citoyenne dans le cadre de cafés citoyens.
- ▶ Pérenniser le Comité des usagers citoyens des transports publics, lieu de dialogue et de coproduction d'actions visant la mise en œuvre du Schéma directeur des liaisons douces et du Plan de Déplacement Urbain.
- ▶ Pérenniser le Comité citoyen des déchets, lieu de dialogue et de coproduction d'actions visant l'amélioration du service public local des déchets ménagers.

DEFI n°11 Favoriser la cohésion sociale et l'émancipation

Action 32

⇒ Organiser la transmission des savoirs et savoir-faire, et encourager la création artistique et culturelle

Enjeux L'UNESCO invite à distinguer les notions de « société de l'information » et de « société du savoir », cette dernière incluant une dimension humaine que la première n'a pas :

► Société de l'information : une société où l'information est une marchandise possédant de la valeur, que l'on peut échanger, acheter, vendre, stocker, transporter, traiter. La société de l'information est technologique, technocratique.

► Société du savoir : elle doit être humaine, répondre aux aspirations des hommes, permettre plus de justice, de solidarité, de démocratie, de paix. Ce sont les enjeux humains, sociaux, culturels, politiques qu'il faut prendre en compte pour une société du savoir.

Une dynamique de développement durable du territoire doit en la matière soutenir les spécificités culturelles locales et œuvrer pour la création artistique et culturelle.

Les mesures concrètes :

- Construire une Maison de la connaissance et des savoirs, outil et lieu de rencontres favorisant le transfert de connaissances et de savoir-faire ainsi que les échanges entre générations.
- Créer un espace de démonstration des arts de la pierre.
- Construire une Maison des Artistes.



Objectifs de développement durable

- Epanouissement de tous les êtres humains.
- Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

DEFI n°12 Renforcer la dimension culturelle et linguistique essentielle à notre société.

Enjeux

La Collectivité Territoriale de Corse qui définit et met en œuvre la politique culturelle en Corse en concertation avec les départements et les communes, après consultation du Conseil Economique Social et Culturel de Corse, a élaboré un cadre de référence et déterminé six finalités pour l'action culturelle :

- l'épanouissement individuel,
- la démocratie culturelle,
- la cohésion sociale,
- l'affirmation identitaire,
- l'insertion dans les grands courants contemporains,
- l'ouverture,
- et la valorisation économique.



Objectifs de développement durable

- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Les mesures concrètes :

- ▶ *Les mesures concrètes à mettre en œuvre seront construites dès 2013 avec les communes membres de la CAPA et la Collectivité Territoriale de Corse, dans le cadre de la réflexion collective actuellement engagée.*

Promouvoir la qualité de vie

Défi n°13 Maintenir et développer une économie dynamique, solidaire et durable

- Consolider le secteur de l'économie sociale.
- Promouvoir les activités pastorales et agricoles.
- Accompagner, dynamiser et valoriser le commerce et l'artisanat.
- Développer qualitativement l'offre touristique et valoriser les ressources locales.

Défi n°14 Bâtir le cadre de vie de demain en concertation avec les habitants

- Connaître, préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural ancien, urbain et paysager.
- Promouvoir une production architecturale et urbanistique de qualité.
- Développer les outils favorisant la maîtrise de la périurbanisation, la préservation des espaces naturels et à fortes potentialités agricoles, le renouvellement urbain et la mixité sociale.

Défi n°15 Réfléchir ensemble pour construire un aménagement spatial qui ressemble à notre société et qui reflète notre identité

Défi n°16 Améliorer en continu la qualité du service public

- Adapter l'offre de transport à la diversité des besoins et des usages.
- Produire des services publics exemplaires en matière d'éco socio responsabilité.

DEFI n°13 Maintenir et développer une économie dynamique, solidaire et durable

Action 33

⇒ Consolider le secteur de l'économie sociale

Enjeux L'Economie sociale et solidaire concerne plus de 1000 établissements en Corse-du-Sud, aux activités très variées. Elle est composée essentiellement de trois grandes familles : les associations, les coopératives et les mutuelles. Toutefois elle recouvre une mosaïque d'entités aux activités et statuts juridiques très différents tels qu'une association sportive, une coopérative agricole, un groupement d'employeurs, une mutuelle d'assurance, etc. Cet ensemble d'acteurs hétérogènes est **rassemblé sous une éthique commune et des valeurs partagées** : la liberté d'adhésion, la gestion démocratique, le bénévolat des administrateurs et le but non lucratif.



Objectifs de développement durable

- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Les mesures concrètes :

- ▶ Formaliser le réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire sur le territoire et mutualiser les ressources et les moyens.
- ▶ Accompagner les porteurs de projets dans la création, la transformation et la transmission de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) et de Sociétés Coopératives et Participatives (SCOP).
- ▶ Monter un cluster dans le secteur de l'insertion dédié à la réutilisation et au recyclage des objets en fin de vie afin de mutualiser les expériences, les ressources et les moyens.
- ▶ Développer les jardins botaniques d'insertion par l'activité économique.

DEFI n°13 Maintenir et développer une économie dynamique, solidaire et durable

Action 34

⇒ Promouvoir les activités pastorales et agricoles

Enjeux Le secteur agricole et agroalimentaire est relativement important à l'échelle démographique du Pays ajaccien. Pour autant, **l'agriculture fait face à une diminution du nombre d'exploitants et à une difficulté pour recruter de la main d'œuvre.** Elle dispose pourtant, de par la qualité pastorale des terrains et la proximité avec les industries agro-alimentaires, des moyens pour se développer, **sous réserve de disposer du foncier et des moyens humains.**

L'enquête réalisée en mars 2011 auprès des ménages montre que les produits locaux et de saison sont largement consommés par les familles. Ceux qui n'en consomment pas ou en consomment rarement évoquent principalement une raison financière.

Les études de l'INSEE confirment cette cherté des produits alimentaires (8,6 fois plus chers en Corse que sur le continent).

Les mesures concrètes :

- ▶ Développer la production fourragère locale nécessaire à l'obtention de l'AOC du fromage de Bastelicaccia et du brocciu.
- ▶ Développer et faire connaître le Marché des Producteurs de Pays d'Ajaccio.
- ▶ Créer un marché de producteurs locaux sur la commune de Sarrola-Carcopino.
- ▶ Développer les filières courtes pour l'approvisionnement de la restauration collective.

Action 35

⇒ Accompagner, dynamiser et valoriser le commerce et l'artisanat

Enjeux Un tissu économique local dynamique constitue pour le territoire un atout majeur, en particulier en termes de bien-être social pour les habitants.

Afin de faire reposer le développement du territoire sur des activités diverses et sur une logique de durabilité, il est nécessaire de rendre le centre-ville marchand plus attractif et rayonnant, et de rechercher un équilibre commercial entre le centre-ville et sa périphérie.

Les mesures concrètes :

- ▶ Réaliser une étude sur le maintien et la revitalisation du commerce et de l'artisanat en centre-ville d'Ajaccio et en zone rurale.
- ▶ Réaliser un document d'aménagement commercial du territoire dans le cadre de l'élaboration du Schéma de COhérence Territoriale.



Objectifs de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

DEFI n°13 Maintenir et développer une économie dynamique, solidaire et durable

Action 36

⇒ Développer qualitativement l'offre touristique et valoriser les ressources locales

Enjeux Ajaccio est l'une des principales destinations touristiques de Corse, et conserve le leadership sur différents marchés : le tourisme d'affaire (tout au long de l'année), la plaisance (plus forte capacité d'accueil grâce aux deux ports), la croisière (758 000 passagers en 2010), le tourisme culturel grâce au Musée Fesch et à la Maison Bonaparte, qui sont les monuments les plus visités de Corse.

Le Pays ajaccien construit une bonne part de son économie sur le tourisme. Le bassin d'emploi Ajaccien capte un peu moins de 20% de la fréquentation touristique totale de la Corse, et se place en tête du taux d'occupation des hébergements. Les activités liées au tourisme emploient entre 900 et 1300 salariés en « équivalent temps plein » sur le pays Ajaccien, traduisant ainsi l'importance stratégique de ce secteur dans le développement du territoire.



Objectifs de développement durable

- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Les mesures concrètes :

- ▶ Soutenir la structuration de l'activité touristique par un dispositif d'éco socio conditionnalité des aides concernant l'hébergement, les activités physiques de pleine nature, l'aménagement de sites et d'espaces naturels, les activités nautiques et de plaisance, le golf.
- ▶ Accompagner les hébergeurs touristiques vers l'obtention d'un label environnemental, à travers l'opération collective ITINERAIRE ECO3.
- ▶ Promouvoir les activités s'appuyant sur les traditions, le patrimoine et l'environnement dans le cadre de la manifestation Le Pays d'Ajaccio fête le printemps.
- ▶ Proposer un agenda permanent des manifestations locales sur le bassin touristique.

DEFI n°14 Bâtir le cadre de vie de demain en concertation avec les habitants

Action 37

⇒ Connaître, préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural ancien, urbain et paysager

Enjeux La notion de patrimoine est marquée par la diversité de ses formes et de ses usages. Ainsi, au sens du code du patrimoine, il se caractérise par son intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique et technique : de la maison de village à l'olivier centenaire, de la fontaine à l'église, du maquis au four à pain.

Le paysage lui-même constitue un patrimoine façonné au cours des siècles à la fois par des facteurs naturels et humains, et porteur de l'identité du territoire.

Qu'il soit public ou privé, bâti ou paysager, le patrimoine est ce que nous recevons de nos parents et transmettons à nos enfants.

Les mesures concrètes :

- ▶ Connaître et diffuser les savoir-faire architecturaux et les techniques anciennes.
- ▶ Réaliser des fiches techniques relatives aux interventions sur le bâti ancien.
- ▶ Réhabiliter les bains de Caldaniccia.
- ▶ Acquérir, aménager et valoriser la citadelle d'Ajaccio.



Objectifs de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Action 38

⇒ Promouvoir une production architecturale et urbanistique de qualité

Enjeux L'accession à la propriété, qui correspond pourtant à un modèle dominant de réussite sociale, se fait dans de mauvaises conditions, au détriment :

- des ménages : endettement, frais d'entretien des parcelles, nécessité de posséder plusieurs véhicules, etc.
- des collectivités : surcoûts liés à la desserte et au raccordement de zones d'habitat dispersé, au ramassage scolaire, à la collecte des ordures ménagères, aux dispositifs d'aide au maintien à domicile de personnes âgées, etc.
- de l'environnement et du paysage : pollution du sous-sol par la multiplication des solutions individuelles d'assainissement, multiplication des forages privés qui mettent en péril les ressources en eau, utilisation accrue des véhicules personnels pour se rendre au travail, accéder aux services ou aux commerces, atteintes aux paysages, conflits entre les zones d'habitat et les espaces naturels ou agricoles, complexification de la défense contre les incendies, etc.

Les mesures concrètes :

- ▶ Sensibiliser les élus et les habitants à l'insertion architecturale et paysagère des nouvelles constructions.
- ▶ Conditionner les aides à la création et la réhabilitation de meublés touristiques au respect d'une charte architecturale.
- ▶ Développer le rôle de la Maison de l'Habitat durable dédiée à l'accompagnement des usagers qui souhaitent construire : créer un événementiel, réaliser un guide grand public de la construction et de la réhabilitation.
- ▶ Elaborer les Cahiers du Mieux Lotir, dispositif visant à améliorer l'intégration paysagère des lotissements, à limiter les surcoûts en matière de voirie et de réseaux et à intégrer les contraintes en matière de collecte des ordures ménagères, de déplacements et de transports en commun.

DEFI n°14 Bâtir le cadre de vie de demain en concertation avec les habitants

Action 39

⇒ Développer les outils favorisant la maîtrise de la périurbanisation, la préservation des espaces naturels et à fortes potentialités agricoles, le renouvellement urbain et la mixité sociale

Enjeux L'augmentation du prix du foncier entraîne un déplacement de la population qui se trouve de plus en plus éloignée de la ville centre et de sa proche périphérie.

De nouveaux secteurs sont ouverts à la constructibilité, sans être nécessairement dotés des équipements collectifs nécessaires (assainissement, eau, électricité). Il en résulte une tendance à la dispersion de l'habitat (un mitage), qui si elle perdure aura des conséquences catastrophiques pour le territoire, ses activités agricoles notamment et ses habitants à court terme. A titre d'exemple, la consommation actuelle moyenne d'espace par logement est de 377 m² à Ajaccio, et 2133 m² sur les autres communes.

Au rythme de l'étalement urbain actuel, la presque totalité des potentialités du territoire seront consommées en une génération.

Les mesures concrètes :

- ▶ Elaborer et mettre en œuvre un Schéma de Cohérence Territoriale intégrant un document trame verte trame bleue ambitieux.
- ▶ Développer les hameaux de l'avenir : forme nouvelle d'habitat groupé optimisant les voiries, dessertes et réseaux, et favorisant la mixité urbaine et sociale.
- ▶ Veiller à la mise en œuvre efficace du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Ville d'Ajaccio.



Objectifs de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

DEFI n°15 Réfléchir ensemble pour construire un aménagement spatial qui ressemble à notre société et qui reflète notre identité.

Enjeux

Parler d'un territoire avec ses habitants, son cadre de vie, ses espaces naturels et agricoles, ses routes, ses logements et ses services.

Prendre en compte le territoire tel qu'il est vécu par celles et ceux qui l'habitent, y travaillent, y consomment. Reconnaître que des traits de ce territoire s'imposent à nous : le relief, la géographie, l'identité, l'histoire, la toponymie.

Décider d'agir sur la localisation des logements, des commerces, des infrastructures de transports, l'implantation des activités économiques, la protection des espaces remarquables et la place de l'agriculture.



Objectifs de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Les mesures concrètes :

- ▶ *Les mesures concrètes à mettre en œuvre seront construites dès 2013 avec les communes membres de la CAPA.*

DEFI n°16 Améliorer en continu la qualité du service public

Action 40

⇒ Adapter l'offre de transport à la diversité des besoins et des usages

Enjeux L'attraction par l'emploi, les établissements scolaires, l'accès aux loisirs ou aux services administratifs et de santé qu'exerce la ville centre, dépasse les frontières de la Communauté d'agglomération.

Les déplacements se font quasi-exclusivement en voiture. Même au sein d'Ajaccio, les actifs utilisent un véhicule pour aller travailler. Seulement 15 % d'entre eux déclarent se rendre à pied à leur travail et 3 % déclarent utiliser les transports en commun.

Sur la micro région, le secteur des transports est le poste de plus émetteur de Gaz à Effet de Serre (40% des émissions).

Les mesures concrètes :

- ▶ Améliorer l'attractivité du réseau de bus par la mise en place d'un système d'assistance à l'exploitation, d'information des voyageurs et de priorité des bus aux feux.
- ▶ Promouvoir les transports publics auprès des vacanciers.
- ▶ Mettre en œuvre le Schéma directeur des liaisons douces (pistes cyclables, voies vertes) et mettre en place une incitation financière pour le développement du vélo dans l'espace urbain.
- ▶ Créer de nouveaux parcs relais et des pôles multimodaux (vélo/bus/train/navette).
- ▶ Proposer des solutions alternatives à la voiture pour les déplacements domicile-travail, dans le cadre du Plan communautaire de déplacement entreprise et administration.
- ▶ Créer un service d'autopartage, location de voitures en libre-service.
- ▶ Mettre en place des Transports Collectifs en Site Propre maritime et terrestre.

Action 41

⇒ Produire des services publics exemplaires en matière d'éco socio responsabilité

Enjeux Le succès d'une stratégie de développement durable repose sur la participation et l'implication de tous. **Les services publics doivent donner l'exemple et être moteurs** non seulement dans leur fonctionnement quotidien, mais aussi dans leurs choix de gestion ainsi que dans le choix des biens et services qu'ils consomment ou achètent.

Ainsi, par exemple, les lois Grenelle préconisent de recourir pour l'approvisionnement des services de restauration collective à des **produits biologiques pour une part représentant 6 % des commandes publiques en 2012 et 20 % en 2020** ainsi qu'à des produits saisonniers ou à faible impact environnemental pour une part identique.

Les mesures concrètes :

- ▶ Sensibiliser et former les élus et les agents publics aux enjeux locaux de développement durable.
- ▶ Accompagner les structures qui le souhaitent dans l'élaboration d'un agenda 21 interne, sur la base des enseignements tirés du Plan d'actions interne de développement durable mis en œuvre par la CAPA depuis 2008.
- ▶ Déployer l'opération « CCI exemplaire » dans les entreprises de plus de 20 salariés.
- ▶ Mener des actions de valorisation des produits du territoire et des produits bio dans les écoles.
- ▶ Elaborer un schéma de coopération -services et moyens- incluant le schéma de mutualisation des services au sein du territoire.

Contribution du Plan aux objectifs nationaux de développement durable

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- ▶ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
 - ▶ Epanouissement de tous les êtres humains.
- ▶ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.
- ▶ Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ces finalités sont reconnues et mises en avant dans un certain nombre de textes et de déclarations fondateurs du développement durable (rapport « Notre avenir à tous » de Mme Brundtland, Déclaration de Rio, Action 21 Stratégie européenne de développement durable, Stratégie nationale de développement durable, Charte de l'environnement).

Chacune d'entre elles est transversale aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques classiquement présentés comme les trois « piliers » du développement durable. Elles sont également interdépendantes et doivent être poursuivies de front.

On peut dès lors examiner chaque action du Plan au regard de sa contribution à l'ensemble de ces finalités.

Projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux, Cadre de référence.
Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable, 2^e édition 2007.

CONTRIBUTION DU PLAN AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Epanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Nombre total d'actions = 41	22 actions	23 actions	34 actions	37 actions	36 actions
Préserver les terres à fortes potentialités agropastorales.	✓	✓		✓	✓
Maintenir la disponibilité et la qualité de la ressource en eau		✓	✓	✓	✓
Connaître la biodiversité et mieux la protéger	✓	✓		✓	✓
Préserver et ouvrir au public les espaces et sites naturels	✓	✓	✓	✓	✓
Renforcer la prévention et l'éducation à l'environnement	✓	✓	✓	✓	✓
Développer les dispositifs de surveillance et d'alerte de la qualité de l'air et du climat	✓	✓	✓		✓
Atténuer notre impact sur l'environnement et anticiper les effets liés au changement climatique	✓	✓		✓	✓
Réduire notre consommation d'énergie	✓	✓	✓		✓
Valoriser la ressource solaire et impulser le développement de la filière bois énergie	✓	✓		✓	✓
Développer la recherche et l'innovation	✓	✓		✓	✓
Faire de la réduction des déchets une priorité	✓	✓	✓	✓	✓
Trier et valoriser le maximum de déchets	✓	✓			✓
Améliorer la gestion des déchets issus de l'activité économique		✓			✓
Répondre aux situations d'urgence			✓	✓	
Mieux repérer les publics en situation d'être aidés			✓	✓	
Répondre aux besoins en logement du territoire			✓	✓	✓
Améliorer les conditions d'habitat et résorber l'habitat indigne	✓		✓	✓	✓
Engager des programmes ciblés de prévention nutrition-santé			✓	✓	✓
Développer les dispositifs de prévention et d'accompagnement à destination des personnes âgées, dépendantes ou handicapées			✓	✓	✓
Faciliter la prévention et l'accès aux soins pour tous			✓	✓	✓

Mieux communiquer sur l'offre de service public local	✓	✓	✓	✓	✓
Faire de l'école un pilier du développement durable	✓	✓	✓	✓	✓
Développer et faire connaître l'offre de formation	✓	✓	✓	✓	✓
Contribuer au développement des modes d'accueil de la petite enfance			✓	✓	✓
Accompagner les adolescents et les jeunes			✓	✓	✓
Renforcer les dispositifs d'intégration et de lutte contre les discriminations			✓	✓	
Mailler le territoire de lieux de rencontres et d'animation			✓	✓	
Structurer l'offre sportive, culturelle et de loisir			✓	✓	✓
Développer les initiatives visant le partage des valeurs et des règles de vie communes	✓	✓	✓	✓	✓
Revitaliser les quartiers fragilisés et dynamiser la ville centre			✓	✓	✓
Consolider la vie associative, la participation citoyenne			✓	✓	
Organiser la transmission des savoir-faire et encourager la création artistique et culturelle			✓	✓	✓
Consolider le secteur de l'économie sociale			✓	✓	✓
Maintenir les terres à fortes potentialités et promouvoir les activités pastorales et agricoles	✓	✓	✓	✓	✓
Accompagner, dynamiser et valoriser le commerce et l'artisanat	✓		✓	✓	✓
Développer qualitativement l'offre touristique et valoriser les ressources locales		✓	✓	✓	✓
Connaître, préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural ancien, urbain et paysager		✓	✓	✓	✓
Promouvoir une production architecturale et urbanistique de qualité	✓	✓	✓	✓	✓
Développer les outils favorisant la maîtrise de la périurbanisation, la préservation des espaces naturels et à fortes potentialités agricoles, le renouvellement urbain et la mixité sociale	✓	✓	✓	✓	✓
Adapter l'offre de transport à la diversité des besoins et des usages	✓		✓	✓	✓
Produire des services publics exemplaires en matière d'éco socio responsabilité	✓	✓	✓	✓	✓

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Comptes-rendus des ateliers de la concertation.

Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, Septembre et Octobre 2011.
(<http://www.ca-ajaccien.fr>, <http://www.crdd-ajaccien.fr>)

Résultats d'enquête menée auprès des 31 500 foyers du Pays Ajaccien.

Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, Juillet 2011.
(<http://www.ca-ajaccien.fr>, <http://www.crdd-ajaccien.fr>)

État des lieux du territoire au regard du développement durable, sous forme synthétique et détaillée.

Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, 2009, réactualisé Avril 2011.
(<http://www.ca-ajaccien.fr>, <http://www.crdd-ajaccien.fr>)

Plan d'action interne de développement durable.

Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, Mars 2008.
(<http://www.ca-ajaccien.fr>, <http://www.crdd-ajaccien.fr>)

Quant'île n°16, 17 et 18.

INSEE Corse, Mai 2011.

Les dossiers de l'économie corse n°8, Bilan économique régional 2010.

INSEE Corse, Juin 2011.

Les dossiers de l'économie corse n°7, La Précarité dans les quartiers d'Ajaccio.

INSEE Corse, Mai 2011.

Les dossiers de l'économie corse n°6, Atlas social de la Corse.

INSEE Corse, Septembre 2010.

Résultats de l'enquête comparaison spatiale des prix Corse-Continent.

INSEE Corse, 2006.

Economie sociale et solidaire : des activités multiples sous une éthique commune, n°114.

INSEE Corse, Décembre 2006.

Diagnostic Stratégique Dynamique du Pays Ajaccien.

Maison de l'Emploi du Pays Ajaccien, 2011.

Etude périphérique sur les freins à l'emploi.

Maison de l'Emploi du Pays Ajaccien, 2010.

Bilan énergie et inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la Corse, Rapport final.

ADEME-OEC, 2008.

Projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux, Cadre de référence.

Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Aménagement Durable, 2^e édition 2007.